

# COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS MENSUELLES

---

SEANCE DU JEUDI 6 AVRIL 1972

PRÉSIDENCE DE M. JEAN SECRET, PRÉSIDENT.

Présents : 43.

**NECROLOGIE.** — M. Jean Bitard, M. le comte Gérard de la Borie de Labatut, M. le comte François de Vassal-Sineuil, M. le colonel Raymond Waroux.

**REMERCIEMENTS.** — MM. Antoine Gadaud et Louis Jarrot.

**ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS.** — *La cité romaine de Fréjus livre enfin ses secrets*, article de Michel Desclaux, découpé dans « Nice-Matin » du 2 au 4 février 1972; don de M. Raymond Rouch.

*Périgueux, memento 1971* (Anglet, Imprimerie-photogravure du Sud-Ouest) et *Expansion Dordogne* (Périgueux, Fanlac, 1964), ces deux brochures offertes par M. Secret.

*Un « Disneyland », en juillet prochain, au Périgord noir : la préhistoire suivie par le commerce*, article de J.-C. Guillebaud, découpé dans « Sud-Ouest Dimanche » du 26 mars 1972 par M. Secret. Il s'agit de la création, à Thonac, sur une colline dominant la Vézère, d'un centre d'art préhistorique dit « le Thot », véritable entreprise commerciale que l'administration ne peut malheureusement empêcher puisque l'emplacement projeté est en dehors d'un site protégé.

Copie d'un faire-part de décès du préfet Albert de Calvimont (23 février 1858); don de M. de Lapeyrouse.

*A Veyrignac, quand revivent les pierres*, article découpé par M. Pierre Aublant dans « Sud-Ouest » du 10 février 1972 et relatif à la restauration du château de Rocanadel.

*Bergerac 1972*, n° 2 (le Raincy, E.M.F., 1972); don de M. Robert Coq, qui publie dans ce fascicule une liste des maires de Bergerac depuis 1789 et une brève notice sur l'hôtel de ville à travers les âges.

E. Perreau, *La maison carrée d'Arzac et ses propriétaires*, (extr. des « Bulletins et Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux », t. LXV, années 1963-1969); offert par M<sup>lle</sup> Marthe Ladreyt.

M. le Président remercie les divers donateurs.

**REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.** — On note dans les *Bulletins et Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux*, t. LXVI, années 1965-1970 (groupe Jules Delpit - III), la publication par M. Paul Roudié d'un prix-fait relatif à l'érection d'une pyramide à la mémoire de François de Foix-Candale, évêque d'Aire (1594), la transcription par M. Francis Loirette d'un arrêt du Parlement de Bordeaux, concernant un transport de vin pour le compte de Montaigne en 1588, ainsi que la publication par M. d'Anglade d'un devis de travaux exécutés à Cérons pour la comtesse de Calvimont de Saint-Martial, née Cécile de Raffin, en 1789.

Le *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, t. LXXV, 1971, contient un excellent « Essai bibliographique sur les antiquités et objets d'art de la Corrèze » par M. Guy Quincy.

Notre collègue, M<sup>me</sup> Roussot-Larroque étudie, en collaboration avec M. Jean Clottes, une écuelle décorée provenant de Saint-Romain-de-Monpazier qui peut se rattacher à la civilisation chasséenne (*Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 69, 1972, comptes rendus des séances mensuelles, n° 1).

Le *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, 1971, n° 27, propose comme de coutume un riche ensemble de textes sur le grand humaniste. On remarque en particulier deux mémoires sur Marie de Gournay, la « fille d'alliance » de Montaigne.

On note dans *Spéleô-Dordogne*, n° 37 de janvier 1971, d'intéressants articles sur la grotte de Tanniès et sur une tentative de désobstruction des pertes de l'Auvézère à Cubjac.

M. Henri Delporte publie dans *Antiquités nationales*, 1971, n° 3 (revue du Musée de Saint-Germain-en-Laye), un mémoire sur le style des figurations féminines gravettiennes. Il distingue un type de construction losangique et un autre de construction isométrique, puis évoque le cas particulier des figurines de Sircuil et de Tursac.

Enfin, le *Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot* donne le compte rendu d'une excursion faite en juin 1971, par les membres de cette compagnie à Biron, Belvès et Monpazier (t. XCII, 1971).

**COMMUNICATIONS.** — M. Lebrette a décelé au Musée du Périgord, sur le grand polissoir, des gravures déjà remarquées par l'abbé Glory. Elles témoignent, pense-t-il, de la volonté d'une civilisation de détruire ce qui fut créé avant elle.

M. de Lapeyrouse nous envoie la copie d'une lettre d'Alfred de Froidefond adressée au chef de cabinet du préfet, Armand de Siorac, qui donne d'intéressantes précisions sur les armoiries de la maison de Calvimont. Ce texte sera publié dans nos *Varia*.

M. le Président a relevé dans le catalogue n° 328 de la librairie Poursin, à Paris, la mise en vente d'un exemplaire rarissime des *Poèmes parisiens* d'Emile Goudeau (Béraldi, 1897, illustrations de Charles Jouas) : ce volume est coté 650 F. De même, dans le catalogue 1972 de Klincksieck, on annonce la parution prochaine d'un *Eugène Le Roy et le socialisme* par P. Vernois, ainsi que de la *Correspondance générale* de Fénelon publiée par le Professeur Orcibal.

M. Jean Secret a pris connaissance d'un livre de Maurice Toesca, *Lamartine ou l'amour de la vie*, où il est question du fils de l'acteur périgourdin Lafon. Ce personnage fit lecture le 5 mai 1838, chez le poète lui-même, rue de l'Université, à Paris, d'une des « visions » de la *Chute d'un ange*.

M. Secret fait circuler d'autre part des photographies qui représentent une croix de carrefour à Saint-Jory-de-Chalais et le château Psychotte, à Arzac (Gironde), dont la ressemblance avec Rastignac a déjà été signalée. Il présente une carte du diocèse de Périgueux et Sarlat qui vient d'être dressée par M. Jacques de Font-Réaulx, archiviste honoraire; ce document extrêmement précis nécessitera néanmoins quelques rectifications, notamment en ce qui concerne les églises de Périgueux.

Le Secrétaire général a glané quelques pièces intéressantes dans différents catalogues de libraires: le bulletin n° 108 de Th. Tausky propose sous le n° 61 des lettres patentes de Charles IX octroyant à Hélié de Maugon

l'office de vice-sénéchal du Périgord (1568, prix 90 F) ; les catalogues 212 et 213 du cabinet Saint-Hélion offrent une requête adressée au district de Bergerac par Etienne Massy, poursuivi pour être allé à un baptême (1791, 40 F, n° 4031), un mémoire de 1786 relatif à la succession du marquis de Peyzac (60 F, n° 4216), ainsi qu'un hommage rendu au seigneur de la Tour-Blanche pour le repaire d'Hautefaye (40 F, n° 4453).

M. de Bruchard, revenant sur la pierre tronée dont il a été question dans le *Bulletin* de 1971, p. 266, et dans celui de 1972, p. 12, précise que cette découverte a été faite, non pas dans sa propriété comme il a été dit par erreur, mais dans le parc de son beau-frère, M. de Chaunac-Lanzac.

M. Becquart a noté dans différents périodiques reçus aux Archives départementales quelques points de détail dignes d'attention: le compte rendu d'un livre de Mikhaïl Ivanovitch Semiriaga, *Les Soviétiques dans la Résistance européenne* (Moseon, 1970), qui évoque la participation des déserteurs géorgiens aux maquis de la Dordogne en 1943 (*Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, 1972, n° 85); l'entrée au Musée du château de Pau de lettres de Catherine de Médicis et de Charles IX adressées à André de Bourdeille (*Bulletin des Amis du château de Pau*, 1971, n° 52); la mention d'écoliers périgourdiens dans un incident survenu à Bordeaux en 1725 à propos de l'entrée gratuite des étudiants à la Comédie (*Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, t. XIX, 1970, article de J.-P. Pousson).

Le Secrétaire général a pris connaissance d'un livre récent de Giovanni Dotoli, *Situation des études blyennes suivie d'une bibliographie de 1950 à 1969* (Paris, Nizet, 1970), où l'auteur fait le point d'une façon très exhaustive sur tout ce qui a été publié touchant Léon Bloy. Le fascicule LXXIV du *Dictionnaire de biographie française*, de son côté, donne de précieuses notices sur des personnages d'origine périgourdine : saint Eusèbe, fondateur de l'abbaye de Celles-sur-Cher, mort en 542 ; Xavier Eyma (1816-1876), romancier et memorialiste ; le médecin Bernard Eymery (1862-1928), natif du Pizou et homme politique.

*Périgord actualités-Moun país*, signale encore M. Becquart, poursuit la publication des mélanges périgourdiens dus à la plume alerte de notre Président. Celui-ci présente successivement (n°s 557 à 565) des morceaux sculptés provenant de l'église de la Douze, un tableau de Laemlein conservé à la Préfecture, l'église disparue de Saint-Jean-l'Évangéliste à Périgueux, un tableau d'Horace de Callias à Saint-Front, la suite du médaillier et divers portraits de Pierre Magne et de sa famille.

Le Père Grillon nous a fait parvenir trois textes qui seront publiés dans notre *Bulletin*: les coutumes de Limeuil au XIV<sup>e</sup> siècle, le pont de Quinsac de 1738 à 1774, les conséquences du rude hiver de 1708 à 1709.

M. Pierre Aublant a correspondu avec M. Jean-Marie Merlet au sujet d'une erreur signalée par M. Merceron à propos de la famille de Beaufort et de la seigneurie de Sourzac (voir le *Bulletin* de 1971, p. 269). M. Merlet a la preuve que les Bonneau de Beaufort ont bien été seigneurs de Sourzac, près Mussidan; il est probable, pense notre Trésorier, que nos collègues ont tous les deux raison, une autre branche de la maison de Beaufort ayant été possessionnée à Soursac, en Corrèze.

M. Giraudel donne lecture d'une communication qu'il a rédigée sur une lampe sculptée paléolithique provenant de la vallée de la Conze et sur l'interprétation du cachet imprimé de la couverture de notre *Bulletin*. Toute réalisation historique ou préhistorique, estime notre collègue « a quelque chose à dire inscrit dans sa forme et son décor »; il évoque un mystérieux « canon-codé » et propose la traduction des indicatifs chiffrés qu'il affirme avoir décelés dans le décor de la lampe et dans le dessin du cachet.

M<sup>me</sup> Sadouillet-Perrin s'est penchée sur le sort des religieuses de Périgueux qui ouvrirent une maison d'éducation à Saint-Domingue vers 1731. Elle rappelle les travaux du chanoine Entraygues et de Gabriel Debien sur cette question; grâce aux renseignements qu'elle a obtenus d'autre part auprès des ambassadeurs de France en Haïti et en République dominicaine, elle a pu établir que les religieuses étaient installées à Cap Haïtien, anciennement Cap Français. Une « rue des Religieuses » existait même au XVIII<sup>e</sup> siècle dans la ville de Cap Haïtien.

M. Marcel Secondat a remarqué dans le n° 304 d'*Historia* (mars 1972) un article du duc de Lévis-Mirepoix sur Philippe Auguste, où il est indiqué que Richard Cœur de Lion mourut en Normandie en 1199. Notre collègue s'interroge sur les traditions légendaires qui font mourir Richard à Châlus, en Haute-Vienne, voire à Nontron; M. Becquart pense pouvoir apporter à la prochaine séance des précisions sur ce point.

Revenant d'autre part sur la communication faite par M. Maubourguet à la séance du 2 mars (voir le *Bulletin* de 1972, p. 11), M. Secondat démontre que l'Auberoque d'Eugène Le Roy est en réalité un château de synthèse, où l'on retrouve tantôt Hautefort tantôt Jumilhac. « Les gens d'Auberoque », souligne notre collègue, sont un roman où Le Roy a mis beaucoup de lui-même, et la rivalité entre Auberoque et Charmiers évoque irrésistiblement le conflit entre Hautefort et Saint-Aignan. S'il n'est donc pas absolument exact d'identifier Auberoque avec Hautefort, il reste incontestable que la petite ville du roman doit beaucoup au véritable Hautefort.

Enfin, M. Gollier fait circuler un portrait de M. de Genoude, personnage qui était très lié avec Lamartine et que décrit Albert de Calvimont dans ses « Mémoires » sous un jour peu favorable. Notre collègue signale en outre un excellent ouvrage de M. Roger Trinquet, *La jeunesse de Montaigne, ses origines familiales, son enfance et ses études* (Paris, Nizet, 1972).

**ADMISSIONS.** — M. Guy FLORENTY, la Brande, Sarlat-la Canéda; présenté par MM. E. Delmas et Maubourguet;

M. Maxwell FREEMAN, château des Charreaux, Hautefort; présenté par MM. le Dr Gay et J.-P. Laurent;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

*Le Secrétaire général,*  
N. BECQUART.

*Le Président,*  
J. SECRET.

#### SEANCE DU JEUDI 4 MAI 1972

PRÉSIDENCE DE M. JEAN SECRET, PRÉSIDENT.

Présents: 38.

**NECROLOGIE.** — M. le commandant Duroux

**REMERCIEMENTS.** — M. Guy Florenty.

**ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS.** — *Luna-park ou parc national en Périgord noir?*, article de Pierre Galleray sur le Thot, découpé par M. Jean Secret dans « le Figaro » des 8 et 9 avril 1972.

*Reflets de Bergerac* (Paris, Cerex, s.d.) et *Vacances magazine*, n° 7/114 du 9 mai 1971, entièrement consacré à la Dordogne; ces deux brochures offertes par M. Secret.

Claude Bassier, *Conditions préalables à une réorganisation de l'archéologie française* (Périgueux, Fanlac, 1972); hommage de l'auteur.

« Souvenirs » du préfet Albert de Calvimont, deux volumes dactylographiés reliés en demi-velin; don de M<sup>me</sup> Napoléon Magne. Ce précieux document contient le texte intégral des mémoires que notre *Bulletin* vient de publier partiellement.

Marthe Marsac, *La châtelainie et les seigneurs de Montcuq* (extr. de notre « Bulletin », t. XCVII à XCIX); hommage de l'auteur.

Noël Becquart, *Du nouveau sur le château de Rastignac* (extr. de notre « Bulletin » de 1972); offert par l'auteur.

Trois tirés à part offerts par M. Claude C. Sturgill : *Le Conseil de la Guerre (1715-1778), raisons d'un échec* (extr. de la « Revue historique de l'armée », 1969) ; *Claude Le Blanc, intendant d'Auvergne, 1704-1708* (extr. du « Bulletin de l'Académie », n° 626, 1970) ; *L'intendant français Claude Le Blanc et la ruine de la Flandre maritime en 1709* (extr. de la « Revue belge d'histoire militaire », XIX-3, 1971).

Manuel Balaguer, *La Latière de Sainte-Aulaye sur Dronne* (Montpon-Ménéstérol, Fonmarty, s.d., extr. de l'ouvrage « La Double du Périgord », actuellement en souscription) ; don de l'auteur.

M. le Président remercie les divers donateurs.

**EXCURSION.** — M. le Président donne des détails sur l'excursion du 11 juin, dont l'organisation a été confiée à notre collègue M. Guichard, conservateur du Musée des Eyzies et maire de cette localité. La presse locale fournira en temps utile toutes précisions pour l'inscription à cette promenade.

**REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.** — *Le Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 69, n° 3 (comptes rendus des séances mensuelles), publie une note de M. Raoul Daniel sur l'outillage lithique magdalénien du grand abri des Marseilles à Laugerie-Basse, commune des Eyzies-de-Tayac.

On relève dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. XCVIII, 1971, une notice nécrologique sur Ernest Vincent, qui publia dans diverses revues d'intéressants travaux sur le maréchal Bugeaud. Le même périodique donne un texte de Dom Jean Becquet, *Les chanoines réguliers du Chalard (Haute-Vienne)*, où l'on remarque des détails biographiques sur le fondateur de cet ordre, Geoffroy du Chalard, qui fut ordonné prêtre à Périgueux par l'évêque Raynaud de Thiviers ; une bulle pontificale de 1150 confirma les biens du Chalard, qui possédait en Périgord trois paroisses et deux domaines dont l'identification reste incertaine.

Enfin M. Louis Durand, sous le titre « Les deux châteaux de Fages », rappelle la situation de cet édifice dans la revue *Vieilles maisons françaises*, n° 52 d'avril 1972.

**COMMUNICATIONS.** — M. Serge Avrilleau nous a fait parvenir la description d'un cluzeau à trois salles, situé dans le bourg de Léguillac-de-l'Auche ; ce texte sera publié dans notre *Bulletin*. Notre collègue annonce d'autre part que la Société française d'étude des souterrains et le Spéléo-Club de Périgueux organisent du 14 au 17 juillet prochains des journées d'étude qui seront consacrées aux souterrains du Périgord.

M. Jean Gausson nous propose une étude sur un polissoir néolithique qui vient d'être découvert à Saint-Martin-des-Combes, au lieu-dit Grangeneuve.

Ce mémoire, rédigé en collaboration avec M. Jean-Claude Moissat, pourra également prendre place dans une de nos prochaines livraisons.

Notre Président a découvert dans les *Châtiments* de Victor Hugo quelques allusions assez dures au ministre Pierre Magne. Il entretient ensuite l'assemblée d'un opuscule rarissime provenant du legs Saint-Martin, relatif à la harangue prononcée le 4 juillet 1583 par Antoine Loisel lors de la tenue à Périgueux d'une cour de justice itinérante. Ces deux mémoires seront publiés dans notre *Bulletin*.

M. Becquart, revenant sur la mort de Richard Cœur de Lion dont il a été question à la séance d'avril, apporte des précisions sur cet événement d'après un excellent article de M. Antoine Perrier publié en 1958 dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. 87, et reproduit en 1959 dans le *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, p. 159. Il apparaît de façon incontestable que Richard Cœur de Lion fut bien tué à Châlus (Haute-Vienne) en faisant le siège du château, ses entrailles furent ensevelies à Châlus mais son corps inhumé à Fontevrault.

La revue *Historiens et Géographes*, n° 235 de février 1972, a été dépouillée par M. Larivière. Elle contient un curieux article de M. Gratiien Leblanc sur la cathédrale d'Alet (Aude) : le chevet de cet édifice, avec ses trois chapelles rayonnantes, fut vendu en 1776 pour 5.000 livres, afin de créer une route, par le dernier évêque d'Alet, le Périgourdin Charles de Lacropte de Chantérac.

M. André Dussol a relevé dans un catalogue de Bellanger, libraire à Nantes, un petit lot de lettres de la période révolutionnaire concernant la famille de la Rochefoucauld ; ces documents, qui constituent le n° 556 du catalogue, sont vendus 175 F.

Le Secrétaire général a glané dans différents périodiques quelques articles d'intérêt périgourdin. *La Revue d'histoire de l'Eglise de France*, tout d'abord, publiée au t. LVII, n° 159 (1971), un mémoire de Mme Françoise Mayeur ayant trait aux relations entre Victor Duruy et les évêques français en 1867, au moment de la création de cours secondaires pour jeunes filles. Cette innovation entraîna de la part de l'Eglise un fort mouvement de protestation animé par Mgr Dupanloup ; Mgr Dabert, qui était alors à la tête du diocèse de Périgueux, eut une attitude très nuancée : intransigeant sur les principes, il n'adhéra que du bout des lèvres à la protestation, contraint de participer à la campagne par son entourage et sous l'influence de la presse veuillotiste.

On note d'autre part dans *Downside review*, vol. 86 (1968), un article d'Alexandre Dru, *Fénelon in history*, étude inspirée par le livre de Robert Spaemann, *Reflexion und Spontaneität: Studien über Fénelon*, publié à Stuttgart en 1965. Les n°s 566 à 569 de *Périgord actualités-Moun Païs*, dépouillés par M. Becquart, donnent la suite des mélanges périgourdins de M. Secret, qui y présente successivement la tour Mataguerre, un portrait de Marie-Françoise de Lacropte-Saint-Abre et différents portraits conservés au Musée militaire de Périgueux.

M. Pierre Aublant a reçu de Mme Blancherie la copie de plusieurs lettres d'Antonin Debidour, historien né à Nontron (1847-1917). Cette intéressante correspondance, qui date de 1870-1871, abonde en détails savoureux et pittoresques ; elle reflète les sentiments patriotiques et profondément républicains de l'auteur. Notre Trésorier en extraira les passages les plus significatifs pour une publication ultérieure dans notre *Bulletin*.

ADMISSIONS. — M. Ralph GIBSON, Department of History, University of Lancaster, Lancaster (Grande-Bretagne) ; présenté par le P. Grillon et le P. Pommarède ;

M. Anselme PODEVIN, prieuré de Barneuil, Saint-Julien-de-Bourdeille; présenté par MM. Gayet et Secret;

M. le Dr Georges DEMOURES, 15, rue Victor-Hugo, Périgueux; présenté par le P. Grillon et M. Secret;

M. le Général Maurice BEAURPERE, Bonnefon-Bas, Sarlat-la Canéda; présenté par MM. R. Delmas et Maubourguet;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

*Le Secrétaire général,*

N. BECQUART.

*Le Président,*

J. SECRET.

#### SEANCE DU JEUDI 1<sup>er</sup> JUIN 1972

PRÉSIDENCE DE M. JEAN SECRET, PRÉSIDENT.

Présents: 32. — Excusé: 1.

**NECROLOGIE.** — MM. Alexandre Ceresa et Félix Contassot; M. le Président prononce l'éloge funèbre de ce dernier, prêtre exceptionnel qui donna beaucoup de sa vie au Séminaire de Périgueux et s'intéressa en véritable historien à l'œuvre de la Congrégation de la Mission.

**FELICITATIONS.** — Ont été nommés, au titre de l'Encouragement au dévouement: commandeur, M. René Rougier; chevaliers, MM. Max Sarradet et Jean Secret.

**REMERCIEMENTS.** — M. le Général Beaupère.

**ENTREES D'OUVRAGES.** — *The White House, an historic guide* (Washington, White House historical Association, 1962); don de M. H. K. Nason par l'intermédiaire de M. Guthmann.

*Europe, revue littéraire mensuelle*, n° 516 d'avril 1972; offert par M. Pierre Anblant. Ce n° contient notamment un curieux article de Roger Mazelier, « Gérard de Nerval et les Cathares en Périgord ».

M. le Président remercie les divers donateurs.

**REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.** — On note dans le *Bulletin de la Société des amis de Montaigne*, 5<sup>e</sup> série, n° 1 (janvier-mars 1972), l'habituelle abondance d'articles et de travaux sur le grand humaniste. *Maisons et paysages*, n° 5 d'avril 1972, rappelle le récent « départ en guerre » de M. le Préfet Béziau pour un département propre et esthétique.

Notre collègue Alain Roussel étudie d'autre part trois épées du Bronze final d'Aquitaine dans les « Comptes rendus des séances mensuelles » du *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 69, n° 4, avril 1972. L'une de ces épées a été draguée dans la Dordogne et semble d'un type particulièrement original.

**COMMUNICATIONS.** — M. le Président signale un important article d'André Chastagnol, *Le diocèse civil d'Aquitaine au Bas Empire*, publié dans le « Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France », 1970, ainsi qu'un ouvrage sur la résistance déjà ancien mais non mentionné dans notre

revue: il s'agit de Joseph Restany, *Une entreprise clandestine sous l'occupation allemande* (Paris, Charles-Lavauzelle, 1948). Cette usine de fabrication d'armement fonctionna dès 1941 en Sarladais.

M. Secret fait circuler des photographies qui représentent une belle demeure du XVII<sup>e</sup> siècle, à Eyvigues, aujourd'hui à usage de ferme. La maison comporte un logis principal à quatre lucarnes et, en aile, un autre logis plus petit avec terrasse, galerie et pigeonnier; un cartouche daté de 1814 permet de fixer l'âge de cette construction. M. le Président évoque aussi l'affreux immeuble qui déshonore la Petite Rigaudie à Sarlat; il est allé à Antonne reconnaître le cimetière barbare des Chozes, où l'on continue à fouiller.

M. Secret a retrouvé dans un meuble de notre Société trois médailles dont il fournit la description. La plus ancienne est une récompense qui fut offerte à notre compagnie pour ses travaux d'archéologie en 1879, la deuxième évoque le Véloce-Club du Périgord en 1898, la troisième est une plaquette frappée en 1939 pour Denis Peyrony.

Le Secrétaire général a relevé dans la bibliographie annuelle publiée par les *Annales du Midi*, t. 83, n° 105, 1971, deux articles sur Bertrand de Born: l'un, dû à Yves Lefèvre, a été inséré dans les *Mélanges Jean Frappier* (Genève, Droz, 1970, t. II), l'autre, signé Karen Wilk Klein, se trouve dans *Studies in philology*, t. LXV (1968), n° 4.

M. Becquart a parcouru l'excellent livre de Marguerite Haillant, *Fénelon et la prédication* (Paris, Klincksieck, 1969, Publications de la Faculté des Lettres de Paris-Nanterre). L'auteur y présente un inventaire de la production oratoire de Fénelon et démontre que le grand prélat fut le prédicateur apostolique par excellence, au langage simple, sensible et accessible à tous.

Le catalogue n° 124 de la librairie Rossignol aux Arcs-sur-Argens (Var), propose, sous le n° 611, un manuscrit de trois registres sur la Révolution en Périgord; ce travail anonyme, accompagné seulement du monogramme « G.R. », paraît inédit; il a été vendu 250 F. On relève d'autre part dans le dernier catalogue de la librairie de Sèze divers documents d'intérêt périgourdin: des correspondances provenant d'Excideuil, un dossier sur l'abbaye de Dalon et autres pièces.

M. Pierre Aublant commente, avec des croquis au tableau, le mémoire de Roger Mazelier sur Gérard de Nerval déjà signalé aux *Entrées*. L'auteur s'étend longuement, en plus de 50 pages, sur l'exégèse des deux premiers vers du fameux poème: « El Desdichado »; il fait intervenir pour les expliquer un savant dosage de vérités historiques et de notions d'ordre ésotérique.

Enfin, M. Becquart donne lecture de quelques extraits d'un mémoire que nous a fait parvenir M. René Larivière sur le traitement préventif des épizooties à l'époque du Directoire. Ce texte sera publié dans notre *Bulletin*.

**ADMISSIONS.** — M<sup>me</sup> Robert BLANCHERIE, 77, boulevard du Montparnasse, Paris (VI<sup>e</sup>); présentée par MM. Aublant et Secret;

M. Olivier de VILLEPIN, 127, avenue J.-B. Clément, Boulogne-sur-Seine (Hauts-de-Seine); présenté par les mêmes;

M. Claude C. STURGILL, 206, Peabody Hall, Université de Floride, Gainesville 32601 (Floride, U.S.A.); présenté par MM. Aublant et Becquart; sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

*Le Secrétaire général,*  
N. BECQUART.

*Le Président,*  
J. SECRET.

# UN REGISTRE DES COMPTES DE L'OFFICIALITE DIOCESAINE DE PERIGUEUX

(1681 - 1728)

A défaut d'archives abondantes, on trouve quelques traces intéressantes de l'activité de l'Officialité diocésaine de Périgueux durant le Moyen Age. <sup>1</sup> En ce qui concerne l'Ancien Régime, elle n'a conservé que quelques épaves de ses archives. Deux registres concernent les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles ; ils n'ont pas été exploités <sup>2</sup>. Il existe enfin dans le fonds de la famille de Mèredieu quelques documents provenant des papiers de l'un de ses membres, Pierre de Mèredieu, qui fut official du diocèse <sup>3</sup>.

Fils d'Hélie, sieur de la Goderie, et d'Anne Magot, Pierre descendait donc d'une lignée de robins qui accédèrent à la noblesse. Mais plusieurs de ses membres ayant aussi honoré l'état ecclésiastique, Pierre s'y destina — ou plutôt y fut destiné — de bonne heure. Tonsuré dès 1655, chanoine de Saint-Front en 1660, maître ès-arts en 1665, bachelier en théologie en 1668, il fut ordonné prêtre en 1686. Il devait décéder en 1739, âgé d'au moins 94 ans <sup>4</sup>.

Sa longévité et les diverses charges occupées par lui (official, vicaire général de plusieurs évêques, vicaire capitulaire durant les vacances du siège, évêque pressenti par le roi, dit-on), lui permirent d'accumuler les documents importants pour l'histoire du diocèse. Il nous en reste des épaves de correspondance concernant les affaires religieuses, de comptabilité avec les banquiers habilités en Cour de Rome, des pièces diverses comme attestations de pauvreté ou recherches de parenté en vue de mariage, etc... <sup>5</sup>. Pierre était d'une

---

1. De nombreuses chartes sont passées en présence de l'official que l'on prie d'y apposer son sceau, ou sont vidimées par ses soins.

2. Arch. dép. Dordogne, 5 G 1-3.

3. *Id.*, 2 E 1823 / 20-21.

4. Nous donnons seulement ici les grands traits de la vie de ce personnage, sur lequel une notice biographique est actuellement en préparation. Un laps de quatre vingt quatre années sépare sa mort de sa tonsure ; or on peut penser qu'il avait au moins dix ans lorsqu'il reçut celle-ci.

5. Outre les documents cités ci-dessus, on peut consulter la correspondance qu'il reçut en 2 E 1823 / 59.

famille où l'on était soigneux et soucieux de conserver mémoire des affaires notables <sup>6</sup>. En « bon intendant », il ouvrit un registre où il nota au jour le jour les comptes de l'Officialité <sup>7</sup>. Il ne s'agit donc pas à proprement parler d'un journal, mais ces notes purement matérielles nous permettent de reconstituer l'activité de son service pour la période couvrant de mai 1681 à juin 1728, c'est-à-dire à peu près un demi-siècle. Il semble que ce délai soit suffisant pour se livrer à un travail de statistique, d'autant que cette période se situe à la fin d'un siècle de renouveau et au début d'un siècle de décadence spirituelle et, qu'à cet égard, une comparaison, basée sur des chiffres sûrs, pourrait être révélatrice.

Que trouve-t-on dans ce registre ? En ce qui concerne les laïcs, une demande d'absolution de crime : un homme a empoisonné le mari de son amante afin de pouvoir se marier avec elle et la faute est restée ignorée <sup>8</sup> ; une demande de dispense pour promesse de mariage et copule du vivant de la première femme <sup>9</sup> ; six demandes de commutation de vœu d'entrer en religion ou de garder la chasteté dans le monde, vœu prononcé à la légère <sup>10</sup> ; une demande de régularisation d'un mariage considéré comme « nul et clandestin » parce que célébré sans publication de bans par un religieux dépourvu des pouvoirs nécessaires <sup>11</sup>.

La très grosse majorité des requêtes concerne les dispenses de consanguinité ou d'affinité à divers degrés, d'affinité spirituelle ou comparrainage en vue du mariage. On relève quelques cas particuliers : un homme a eu des rapports avec la mère et la fille, un autre avec la tante et la nièce, deux autres avec des cousines germaines, une femme a eu des rapports avec le père et le fils <sup>12</sup>. Enfin, un cas assez curieux : un homme ayant obtenu pour un premier mariage une dispense de consanguinité avec promesse pour le conjoint survivant de ne pas se remarier, est devenu veuf, a eu des rapports avec une femme et demande de se remarier avec celle-ci afin de ne pas la laisser « innupta et diffamata » <sup>13</sup>. Les plus

6. Pierre, son grand-père, a laissé une sorte de livre de raison où il a noté les événements de la famille et ses transactions commerciales, ainsi qu'un journal de la période où il fut maire de Périgueux.

7. 2 E 1823 / 20 (registre de 291 pages).

8. P. 89.

9. P. 107.

10. P. 36, 44, 70, 136, 166, 170.

11. P. 179.

12. P. 67, 122, 207, 244, 295.

13. P. 20.

gênantes de ces demandes sont en latin ou taisent le nom des impétrants.

Pour obtenir ces dispenses, encore fallait-il avancer des raisons, les requêtes présentées « sans cause » étant l'infime exception <sup>14</sup>. Ce pouvait être l'honnêteté des familles <sup>15</sup>, l'extinction par le mariage de procès pendants entre deux familles <sup>16</sup>, l'augmentation de la dot par un parent ou le futur dans le cas seulement où se ferait le mariage <sup>17</sup>, l'âge avancé de la fille, généralement signalé comme étant de « plus de 24 ans » <sup>18</sup>, le manque de parti convenable <sup>19</sup>. Les raisons les plus fréquemment invoquées sont la petitesse des lieux, les familiarités et fréquentations ayant entraîné des soupçons « quoique faux », de copule, la copule elle-même avec ces clauses : sachant — ou ne sachant pas — <sup>20</sup> leur degré de parenté, et dans l'espérance — ou sans espérance — d'obtenir ainsi plus facilement la dispense.

Il fallait enfin faire la preuve de son revenu pour obtenir une attestation de pauvreté. Quelques revenus ainsi notés nous paraissent être pourtant assez élevés <sup>21</sup> ; pour le reste des cas, la pauvreté est seulement signalée, et parfois les impétrants « vivent seulement de leur travail et industrie » <sup>22</sup>.

Dans la mesure où ces diverses raisons sont véridiques et ne sont point seulement inspirées par le souci d'obtenir la dispense nécessaire, on peut donc relever des détails intéressants concernant soit les pratiques canoniques alors en vigueur, soit les mentalités des laïcs de cette époque.

Les mentalités sacerdotales ne paraîtront pas moins intéressantes. On relèvera des demandes de dispense d'irrégularités diverses : neuf cas de simonie <sup>23</sup> dont deux faux en écritures pour présenter des résignations en faveur <sup>24</sup> ; deux défauts d'âge canonique : un enfant de treize ans et demi demande un canonical de la cathédrale de Sarlat <sup>25</sup> ; trois demandes d'absolution de port d'armes pour le service du

14. P. 1, 198.

15. P. 32, 121, 171.

16. P. 88, 111, 126.

17. P. 22, 103, 132.

18. Nous n'en avons pas relevé les références, leur intérêt étant mince ; leur nombre s'élève à quarante deux.

19. P. 8 et 87.

20. On trouve une fois : « ne le sachant comme rustiques et ignorants ».

21. P. 89 : 500 ducats de capital et 25 de revenu ; p. 148 : 645 ducats de capital et 26 de revenu ; les deux cas sont considérés comme pauvres.

22. P. 59, 68, 89, 107.

23. P. 6, 28, 29, 85, 94, 109, 223.

24. P. 28, 33.

25. P. 7, 87.

roi avec ou sans effusion de sang <sup>26</sup> ; un homicide en cas de légitime défense demeuré ignoré et antérieur à l'accession aux ordres <sup>27</sup> ; conseils donnés à une jeune fille complice en vue d'avortement <sup>28</sup> ; défaut d'« œil canonique » par suite d'infirmité <sup>29</sup> ; plusieurs cumuls de bénéfices <sup>30</sup> ; abus de fonctions curiales soit par manque des pouvoirs requis, soit malgré une défense <sup>31</sup>. Lorsqu'il s'agit de fautes importantes, le texte est parfois en latin et le nom de l'impétrant est toujours tu.

On relève encore un appel comme d'abus contre les officiers de Cour de Rome au sujet d'une nomination <sup>32</sup>, un appel comme d'abus d'autorité de l'évêque de Périgueux et du métropolitain de Bordeaux dans une sentence en appel <sup>33</sup>, des demandes d'ordination *extra tempora* <sup>34</sup>, des commutations de vœux <sup>35</sup> et même quelques détails curieux comme la coutume de la nomination par des chanoines « au tour de l'aigle » <sup>36</sup>, l'éviction d'un candidat à une cure pour son « incapacité et manque de littérature » <sup>37</sup>, ou encore cette absolution demandée par un curé auquel les Calvinistes ont joué le mauvais tour de célébrer leur office dans sa maison, lui faisant contracter ainsi, à son insu, une grave irrégularité <sup>38</sup>.

Mais la majeure partie des articles concerne l'obtention des bénéfices ecclésiastiques. Sans doute, ce registre ne saurait-il à cet égard remplacer celui des insinuations de cette période, malheureusement disparu. On y trouve cependant des prises de date pour un bénéfice vacant, de très nombreuses résignations en faveur avec ou sans réserve de pension <sup>39</sup>, des permutations pacifiques, etc... On peut relever une foule de détails sur les bénéfices eux-mêmes : appellation exacte, collateur, revenu approximalif, vacance par décès ou désert-

26. P. 134, 203, 282.

27. P. 41.

28. P. 151. Il s'agissait à deux reprises de l'absorption de certaines herbes et de saignées au pied. L'impétrant qui commit ce délit s'accuse d'avoir donné ces conseils et d'être allé lui même prévenir le chirurgien.

29. P. 180.

30. P. 6, 9, 17, 19, 26, 38, 75, 120, 284.

31. P. 25, 91, 127, 161.

32. P. 293.

33. P. 17.

34. P. 24, 102, 106.

35. P. 70.

36. P. 11.

37. P. 18.

38. P. 20.

39. Ces réserves vont habituellement du quart à la moitié des fruits annuels ; c'est plus généralement le tiers ; quelquefois une somme est indiquée ; un prêtre se réserve le quart de la dime d'un quartier de sa paroisse (p. 148). On trouve plusieurs réserves d'une partie de la maison curiale. Ces pensions faisaient parfois objet de rachat.

tion, ainsi que sur les candidats : idoines ou non, ayant souscrit à la bulle *Unigenitus* <sup>40</sup>, etc...

Il est donc loisible dès lors, dans bien des cas, de compléter pour cette période la liste des curés, mais surtout de reconstituer les tractations concernant leur succession. Cette attente du bénéfice à pourvoir ne faussait-elle pas la vie religieuse en poussant au trafic plus qu'à la *cura animarum* et ne menait-elle pas à la tentation de simonie ?

En dehors des bénéfices à pourvoir, les réguliers ne paraissent que pour une demande de passage à une autre congrégation pour raison d'infirmité dûment attestée par certificat médical <sup>41</sup>. Les religieuses paraissent pour des résignations en faveur <sup>42</sup> et pour deux dispenses de vœux de religion <sup>43</sup>.

Pour compléter ce survol d'une mentalité religieuse à partir des notations d'un registre, on relèvera quelques demandes d'indulgences pour des chapelles publiques ou privées <sup>44</sup>.

Sans doute, d'autres détails seraient-ils intéressants dans d'autres ordres de recherche : nombreuses notations sur la circulation, l'équivalence et la dévaluation de la monnaie, rôle des banquiers en Cour de Rome, correspondants du diocèse, acheminement varié du courrier ou des valeurs, méthodes comptables, cadeaux faits aux uns et envoi de spécialités périgourdines aux autres, etc... On nous pardonnera d'être resté sur un terrain pour nous plus familier et surtout plus utile.

Il ne pouvait être question de dresser des tables onomastiques complètes ; les noms des impétrants de dispense de parenté étant trop nombreux et d'un intérêt assez mince. Les noms des impétrants de bénéfice sont aussi très nombreux, mais présentent un intérêt plus certain. Afin de réduire le volume de ces tables, nous nous sommes pourtant contentés de relever le nom des bénéfices convoités ou cités ; ainsi le lecteur, en se reportant aux divers articles, trouvera du même coup le nom des impétrants ou des bénéficiaires. Les chiffres donnés sont ceux des pages du registre numérotées par nos soins.

40. P. 287.

41. P. 113 ; il s'agit d'un frère mineur qui veut devenir chanoine régulier.

42. P. 129, 163, 172, 271.

43. P. 76, 82 : Anne de Reymond de Makanam, religieuse de Ligeux, a été forcée de violence et n'a éprouvé durant son novicial aucune des austérités de la règle. Marie-Anne de Cathal de Saint-Martin, religieuse de Sainte-Claire d'Excideuil, a été forcée par son père et a réclamé dans les cinq ans prévus par le Concile de Trente.

44. P. 9, 43, 185, 236, 243, 244, 283.

## A

Agonac, 42, 174, 254, 257.  
 Angoisse, 156.  
 Anliac, 259.  
 Annesse, 282.  
 Aubeterre, 42, 43, 66, 101, 262, 263.  
 Auriac, 32.

## B

Badefols, 65.  
 Banchereau, 148.  
 Baneuil, 270.  
 Bassillac, 256, 263.  
 Bayac, 166.  
 Beauregard, 25.  
 Beaumont, 15.  
 Beaussac, 160.  
 Belleselve, 158.  
 Bergerac, 50.  
 Bessac, 169, 272.  
 Blanzaguet, 62, 129.  
 Born-et-Blis, 37, 38, 52, 78, 193, 253.  
 Bourdeilles, 174, 244.  
 Bourg-des-Maisons, 202.  
 Bourg-du-Bost, 43, 264.  
 Bourgnac, 66, 93, 246.  
 Bourzac, 92.  
 Brassac, 76, 289.  
 Brénac, 69, 185, 241, 253.  
 Breuilh, 195.  
 Brouchaud, 24, 157.  
 Bugue (le), 278.

## C

Cabrefy, 177.  
 Campagnac, 45, 144, 284, 293.  
 Campsegret, 284.  
 Cantillac, 66, 212, 244, 251.  
 Carves, 85, 87, 105.  
 Cendrieux, 69.  
 Cercles, 181.  
 Chalais, 115.  
 Chalard, 44, 200, 210.  
 Champcevinel, 35.  
 Champeau, 153.  
 Chancelade, 43, 106.  
 Change (le), 257.  
 Chantérac, 27, 48, 56, 257, 277.  
 Chapelle-Faucher (la), 35, 288, 291.  
 Chapelle-Saint-Reynaud (la), 6, 7.  
 Chassigne, 264, 271.  
 Châtres, 241.  
 Chenaud, 91.  
 Cheylar (le), 287.  
 Clermont-de-Beauregard, 177.  
 Combéranché, 141.

- Connezac, 292.  
 Cornille, 134, 145, 267, 272, 283.  
 Coubjours, 22.  
 Coulaures, 17, 115, 131, 203.  
 Coursac, 15, 30, 91.  
 Cours-de-Piles, 172.  
 Cubjac, 95.
- D
- Drayaux, 125.
- E
- Excideuil, 45, 82.  
 Eygurande, 243, 257, 270.  
 Eyvirat, 32.
- F
- Faye (la) ou Fayette, 216, 247, 249.  
 Firbeix, 185.  
 Fleurac, 18.
- G
- Gabillou, 13, 24, 97.  
 Gandumas, 234.  
 Gardonne, 274.  
 Grand-Castang, 271, 278.  
 Gravemoiron, 246.  
 Grézignac, 137, 141.
- I
- Issac, 246.
- J
- Jaure, 281, 287.  
 Jugniac, 59, 107, 145.
- L
- Lacaune, 22.  
 Lacropte, 6, 104.  
 Lafeuillade, 72.  
 Laforce, 246.  
 Lalinde, 280, 288.  
 Lamonzie, 7.  
 Lanouaillette, 65.  
 Larche, 85, 88.  
 Larochebeaucourt, 237.  
 Lavalette, 79, 80.  
 Légueillac, 49, 199, 204, 212  
 Ligueux, 76.  
 Limeuil, 288.  
 Limeyrat, 28.  
 Loumagnac, 168.  
 Lubersac, 74.  
 Lunas, 135.  
 Lusignac, 74.  
 Lussas, 234.
- M
- Manzac, 96, 281, 287.  
 Mareuil, 147.

Maurens, 74, 269.  
 Mayac, 148.  
 Mensignac, 7, 9, 11.  
 Merlande, 193.  
 Miallet, 262.  
 Milhac-d'Auberoche, 28, 51.  
 Milhac-de-Nontron, 263.  
 Montagnac-la-Crempse, 48.  
 Montignac, 69, 241, 243.  
 Montmoreau, 79, 280.  
 Montpeyrroux, 178.  
 Mussidan, 134.

## N

Nanteuil, 177, 229, 240.  
 Nanthiat, 29, 288.  
 Nastringues, 195.

## P

Paluau, 193.  
 Paunat, 71, 75.  
 Paussac, 277.  
 Périgueux: cathédrale, 6, 9, 10, 11, 15, 17, 26, 61, 69, 80, 97, 110, 160, 201, 216, 219, 229, 234, 241, 247, 248, 264, 267, 276, 286, 295; la Cité, 244; Saint-Silain, 185, 283, 286; Bénédictines, 62, 129, 163, 271.  
 Pèzuls, 52.  
 Ponchat, 125, 128.  
 Pont-Saint-Mamet, 14, 282.  
 Prigonrieux, 7, 293.  
 Puy-mangou, 74, 153.

## Q

Queyssac, 72.  
 Quinsac, 47, 71.

## R

Roncenac, 30.  
 Rouffignac, 293.

## S

Sadillac, 87.  
 Salon (le), 270.  
 Sanilhac, 251.  
 Sarlande, 101, 196.  
 Sarlat, 18, 50, 87, 144, 148, 150, 161, 172, 203, 204, 290.  
 Savignac-de-Miremont, 73.  
 Sencenac, 97, 234, 270.  
 Siorac, 168.  
 Sorges, 234.  
 Saint  
 Agnan-d'Hautefort, 229.  
 Amand-de-Coly, 290.  
 André-de-Double, 76.  
 Angel, 47, 71.  
 Aquilin, 262.  
 Astier, 24, 34, 44, 47, 54, 142, 161, 165, 181, 198, 204, 259.  
 Chamassy, 11.  
 Crépin-d'Auberoche, 220.

Cyprien, 17.  
 Eutrope, 267, 295.  
 Eutrope-de-Chalars, 283.  
 Front-d'Alemps, 249.  
 Front-de-Champniers, 196.  
 Front-la-Rivière, 252.  
 Georges-de-Blancaneys, 96.  
 Germain-des-Prés, 15, 17, 18, 47, 51, 107.  
 Germain-du-Salembre, 284.  
 Hilaire-d'Estissac, 72, 254.  
 Jean-d'Ataux, 10.  
 Jean-de-Côle, 165.  
 Jean-d'Estissac, 168, 234, 248.  
 Jean-d'Eyraud, 76, 96.  
 Jory-de-Chalais, 130.  
 Laurent, 14.  
 Laurent-de-Gogabaud, 46, 107, 135.  
 Laurent-des-Vignes, 54, 289.  
 Martial-d'Artenset, 8, 11, 226.  
 Martial-de-Dronne, 45, 109, 185.  
 Martin-de-Fressengeas, 20, 46, 55, 258.  
 Martin-des-Combes, 101, 201.  
 Mayme-de-Péreyrol, 97, 125.  
 Méard-de-Gurson, 168.  
 Méard-de-Mussidan, 115, 125, 193.  
 Méard-d'Excideuil, 281.  
 Michel-de-Double, 102.  
 Nexans, 169.  
 Pantaléon-d'Excideuil, 48, 51.  
 Pardoux-de-Feix, 46, 164.  
 Pardoux-la-Rivière, 62, 252, 260.  
 Paul-la-Roche, 283.  
 Pierre-de-Chignac, 17, 18, 286.  
 Pierre-de-Sinsac, 15, 17, 18, 47.  
 Priest-les-Fougères, 281.  
 Privat, 185, 266.  
 Raphaël, 203.  
 Sauveur-de-Lalande, 72.  
 Séverin-d'Estissac, 10.  
 Vincent-d'Excideuil, 85.  
 Vincent-Jalmoutiers, 148, 207.  
     Sainte  
 Alvère, 16.  
 Eulalie, 29.  
 Marie-d'Eyraud, 25, 66.  
 Orse, 105.

## T

Thiviers, 16.  
 Tocane, 51.  
 Tourtoirac, 219.  
 Trélissac, 45.  
 Trémolat, 270, 289.  
 Trigonant, 49.

## V

Vaunac, 100.  
Vendoire, 30, 93.  
Vergt, 240.  
Verteillac, 44.  
Veyrines, 229.  
Vic, 135, 263, 271.  
Vieux-Mareuil, 76.  
Villac, 108, 109, 226.  
Villadeix, 245.  
Villars, 96, 101, 152.  
Villetoureix, 292, 293.

Louis GRILLON.

---

# INSTRUMENTS PERFORÉS

## de la Dordogne

---

En 1962, André Coffyn publiait un premier inventaire des instruments perforés découverts dans notre région [3]. Deux ans plus tard, Gérard Cordier livrait une liste qui complète et précise la précédente [6]. En 1967, dans sa thèse, publiée en 1971 [2], Marie-Claire Cauvin signalait un nouveau fragment de bipenne et donnait une carte des instruments déjà connus. Voici un troisième inventaire, enrichi de 14 nouveaux documents dont 8 nous sont directement connus.

Il n'est pas étonnant de voir se succéder ainsi les listes relatives à de tels objets, et c'est même réconfortant, puisque chacune apporte de nouvelles contributions à nos connaissances. Nous serions heureux si, dans un proche avenir, de nouvelles trouvailles et des précisions nous étaient apportées, notamment en retrouvant les originaux des objets que nous n'avons pu examiner et qui ne sont peut-être pas perdus (Atur, le Fleix, Mareuil, Villamblard). Il est en effet regrettable que sur 24 documents recensés, nous ne possédions le dessin que de 13 d'entre eux. Souhaitons aussi que de nouveaux exemplaires sortent de terre... ou des collections privées.

---

N.B. — Les références entre crochets renvoient à la bibliographie générale. Les références propres à chaque objet sont données au fur et à mesure de l'inventaire. Les numéros de l'inventaire sont reportés sur la carte fig. 14.

Nous serions heureux d'avoir connaissance des instruments perforés qui ont échappé à ce recensement.

Qu'il me soit permis de remercier tous ceux qui ont facilité notre travail : MM. les Conservateurs du Musée du Périgord, du Musée d'Aquitaine et du Musée de Libourne, M<sup>me</sup> Marchier, MM. Aubisse, Bouy, Magne, Moissat et Serventie, ainsi que M<sup>me</sup> Roussot-Larroque, MM. Coffyn, Cordier et Riquet.

Cet inventaire comprend 24 documents que nous avons classés et numérotés dans l'ordre alphabétique de leur provenance. Nous figurons les 13 qui ont pu être dessinés. La liste ci-dessous résume l'inventaire : les renseignements certains sont en caractères romains, les informations incertaines sont en italiques (voir aussi la carte fig. 14).

1. Atur, propriété Négrier. Demi bipenne. Coll. Irène Faure.
2. Cause-de-Clérans, Clérans. Demi hache-marteau. Coll. Daleau, Musée d'Aquitaine (fig. 1).
3. Cause-de-Clérans, Clérans. *Demi hache-bipenne*. Coll. Daleau, ex Musée d'Aquitaine (non retrouvée).
4. Coulounieix, Ecorneboeuf. *Demi hache-marteau* (peu certaine).
5. Coursac. *Bipenne*, coll. Marquet (disparue).
6. Fleix (le). *Instrument perforé indéterminé*. Coll. A. de Paniagua.
7. Fleurac, Blis. Demi bipenne. Coll. Bouy (fig. 2).
8. Mareuil. Bipenne naviforme. Coll. Aymard (fig. 3).
9. Ménéstérol-Montignac, Vauclaire. Bipenne sub-naviforme. Coll. Serventie (fig. 4).
10. Montignac. *Casse-tête. Musée du Périgord* (non retrouvé).
11. Plazac, Pranze, Demi bipenne. Coll. Marchier (fig. 5).
12. Prats-de-Carlux. Demi bipenne. Coll. Colinet, Musée du Périgord (fig. 6).
13. Saint-Antoine-de-Bœuilli. Demi instrument perforé, type spécial. Coll. Morin, Musée de Libourne (fig. 7).
14. Saint-Jean-d'Eyraud, le Vignoble. Demi hache-marteau. Coll. Magne (fig. 8).
15. Saint-Léon-d'Issigeac. *Casse-tête*. Coll. Coste, ex Musée d'Aquitaine (non retrouvé).
16. Saint-Léon-sur-l'Isle, le Déroc. Demi bipenne. Coll. Moissat (fig. 9).
17. Thiviers. *Hache-marteau*. Coll. Reverdit.
18. Thiviers ? Demi instrument perforé, type spécial. Coll. Daleau, Musée d'Aquitaine (fig. 10).
19. Thiviers ? Demi casse-tête sphéroïde. Coll. Daleau, Musée d'Aquitaine (fig. 11).
20. Thonac, plaine de Losse. *Demi hache-marteau*. Coll. Reverdit.
21. Tocane-Saint-Apre. Demi-bipenne. Coll. Moreau ou Petit, Musée du Périgord (fig. 12).
22. *Villamblard ? Un ou deux instruments perforés*. Coll. Fournier (non retrouvé).
23. Vitrac, les Terrausses. Demi bipenne. Ex coll. Barrot (disparue).
24. Isle ? Dragage. Demi instrument perforé, type spécial. Musée du Périgord (fig. 13).

## INVENTAIRE DES INSTRUMENTS PERFORES

## 1. ATUR, propriété Négrier.

Dans un catalogue manuscrit du Musée du Périgord, Maurice Féaux signale : « Un fragment de même type [que celui de Prats-de-Carlux], mais de roche différente, a été trouvé anciennement dans la propriété Négrier, commune d'Atur; il appartient à M<sup>lle</sup> Irène Faure, de Vanxains ».

Décédée en 1963, M<sup>lle</sup> Irène Faure était alors la doyenne des membres de la Société historique et archéologique du Périgord, à laquelle elle appartenait depuis 1904. Nous ignorons ce qu'est devenue sa collection. Par contre, ce fragment de bipenne perforé n'est pas au Musée du Périgord, ainsi que le laissait entendre A. Coffyn dans son inventaire <sup>2</sup>. Si nos souvenirs d'enfance sont exacts, la propriété Négrier devrait plutôt se trouver sur la commune voisine de Marsaneix, ou bien à cheval sur les deux communes.

1. FÉAUX (M.), *Catalogue manuscrit du Musée du Périgord*.

2. COFFYN (A.), 1962, p. 36.

3. CORDIER (G.), 1964, p. 149.

## 2. CAUSE-DE-CLÉRANS, Clérans (fig. 1).

Retrouvé dans le fonds ancien du Musée d'Aquitaine, cet instrument appartient à la collection de François Daleau qui le mentionne dans ses carnets d'excursions et dans son catalogue, manuscrits conservés au Musée d'Aquitaine.

« ... le 16 juillet 1884. Bergerac. Nous faisons une visite à Mme. Jacodet, à qui Léon achète quelques spécimens. Je profite de l'occasion pour lui acheter un marteau ou hache marteau robenhausien avec ébauche de trous d'emmanchement. Cette pièce, qui a été recueillie aux environs de Clérans, Cne. de Cause-de-Clérans, canton de Lalinde, arrt de Bergerac, est malheureusement incomplète. » 1.

« 361. 1 marteau casse-tête, avec trou commencé des deux côtés, en roche dure. Loc. Environs de Clérans... Achat 3 francs chez Jacodet à Bergerac ». 2.

Il s'agit d'un fragment long de 114 mm, large de 47 mm au maximum, épais de 47 mm au « tranchant », de 43 mm au niveau de la cassure. Deux ébauches de perforations coniques, profondes respectivement de 7 et 4 mm de 20 mm de diamètre, partent des faces supérieure et inférieure. Plutôt qu'une bipenne, nous pensons qu'il s'agit d'une hache-marteau, à cause de la forme massive de l'objet et par comparaison avec d'autres exemplaires entiers de haches-marteau

(celui trouvé à Luzillé en Indre-et-Loire, par exemple). La cassure au niveau des perforations doit être moderne car elle n'est pas patinée. A la cassure, la roche cristalline est de couleur noire, alors que la surface patinée de l'objet est grisâtre. Il peut s'agir d'une dolérite.

1. DALEAU (F.), *Excursions*, t. VI, p. 11.
2. DALEAU (F.), *Catalogue*, t. I, p. 56, n° 361.

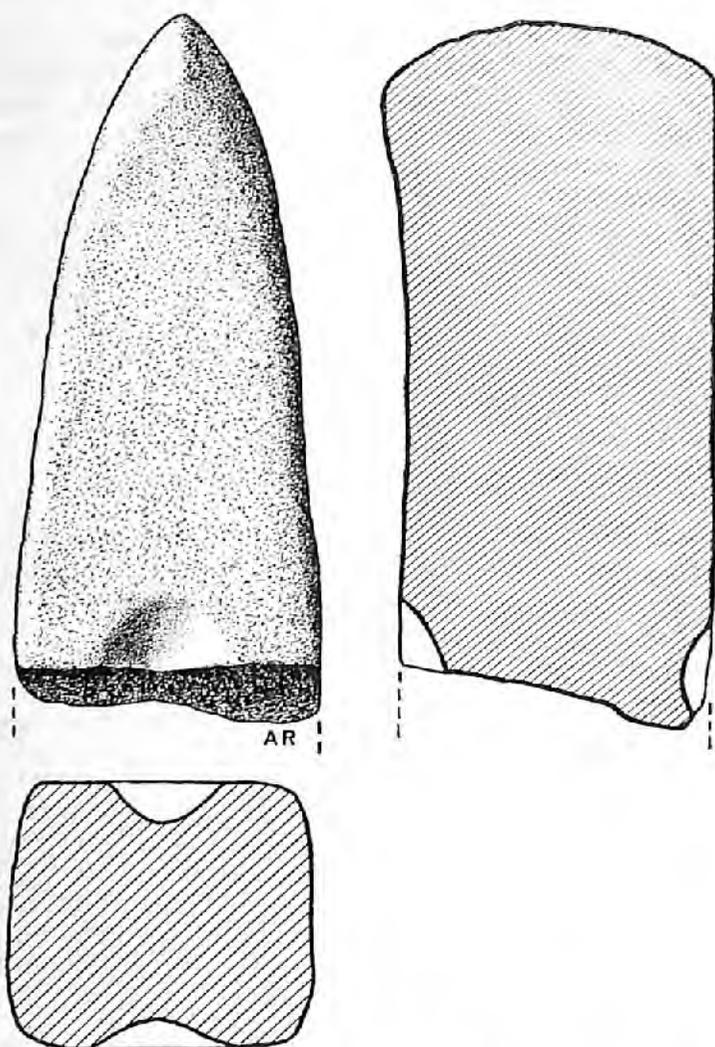


Fig. 1. — Cause-de-Clérans, Clérans. Demi hache-marteau. Coll. Daleau, Musée d'Aquitaine (4/5 de la gr. nat.).

## 3. CAUSE-DE-CLÉRANS, Clérans.

Toujours dans son catalogue manuscrit <sup>2</sup>, F. Daleau inscrit au numéro 2112 un fragment d'instrument perforé acheté à la même date et dans les mêmes conditions que le précédent. Malheureusement, cet objet a disparu de la collection conservée au Musée d'Aquitaine. Nous ne pouvons donc que reproduire ici le texte de l'archéologue girondin :

« 2112. 1 fragment de hache-marteau ou casse-tête en roche éruptive noire (d'après un éclat récent) couverte d'une patine gris cendré, causée par la décomposition superficielle de la roche.

« Cette pièce, plate sur les deux faces traversées par l'ouverture, les deux autres côtés se terminaient en pointe formant le tranchant au moins sur une des deux extrémités ; la partie centrale est percée d'un large trou d'emmanchement légèrement conique ; il reste environ les deux tiers de cette ouverture. La paroi gauche, en regardant la face qui porte le N° 2112, est moins épaisse que la droite, ce qui montre que le trou n'a pas été foré au milieu.

« Mesures : diamètre du trou 21 m/m ; épaisseur d'une face plate à l'autre 38 m/m.

« Localité : environs de Clérans, Cne. de Cauze de Clérans, Ctn. de La Linde (Dordogne) renseignement fourni par Mad. Jacodet, à Bergerac à qui j'ai acheté cette pièce en juillet 1884 — voir Excursions, t. VI, p. 11 ».

Cette description correspond probablement à un fragment de bipenne à perforation légèrement décentrée, dans le même matériau, semble-t-il, que la précédente pièce.

1. DALEAU (F.), *Excursions*, t. VI, p. 11.

2. DALEAU (F.), *Catalogue*, t. V, p. 71, n° 2112.

## 4. COULOUNIEIX, Ecorneboeuf.

Dans une longue notice sur le site d'Ecorneboeuf, qui domine la rive gauche de l'Isle au sud de Périgueux, François Jouannet signale en 1824 de nombreuses découvertes qui intéressent le Néolithique ou le Chalcolithique et l'âge du bronze <sup>1</sup>. En note de la page 173, il ajoute : « Je remarquerai cependant un fragment de marteau en roche amphibolique, et plusieurs débris de couteaux ou de poignards... ». G. Codier <sup>2</sup>, signalant ce texte, écrit : « On ne peut guère douter que cette indication soit relative à un instrument perforé. Il serait intéressant de rechercher cet objet au Musée des Antiques ou au Musée Carreire à Bordeaux, dont Jouannet fut le fondateur, et qui détient, au moins en partie, ses collections ».

Nous n'avons pas retrouvé trace de cet objet dans les collections bordelaises regroupées au Musée d'Aquitaine, et, de

plus, nous estimons qu'il n'est pas certain que la note de Jouannet corresponde à un instrument perforé; en effet, selon nous, Jouannet n'aurait pas omis de signaler la perforation, même partiellement conservée, d'une hache-marteau. Il peut aussi bien s'agir ici d'un simple percuteur — parfois dénommé marteau — en roche cristalline, comme on en rencontre sur maints sites de la région. Cette mention doit donc être assortie d'un ou deux points d'interrogation.

1. JOUANNET (F.). — Notice sur des armes et autres instrumens en pierre et en bronze découverts en Aquitaine. — *Le Musée d'Aquitaine, journal uniquement consacré aux sciences, à la littérature et aux arts.* — Bordeaux, imprimerie A. Brossier, troisième volume, 1824, pp. 167-176, 208-216, 1 pl. h-t.
2. CORDIER (G.), 1964, pp. 149-150.

#### 5. COURSAC.

Une hache perforée (bipenne ?), probablement entière, aurait été trouvée à Coursac. Elle figurait dans la collection de M. Marquet, inspecteur de police, mais a disparu durant la dernière guerre, d'après un renseignement que nous devons à l'amabilité de M. René Aubisse (1970). La station de surface de Coursac, prospectée ces temps derniers par G. Célérier, a fourni une industrie néo-chalcolithique où la présence d'une hache perforée ne saurait étonner.

#### 6. FLEIX (le).

« M. de Paniagua fait circuler un *marteau* d'aspect scandinave trouvé sur la commune de Fleix (Dordogne), et y voit une nouvelle preuve de l'existence de routes commerciales qui permettaient d'apporter des ornements et des outils » <sup>1</sup>.

Cette mention permet à G. Cordier <sup>2</sup> de citer avec de fortes présomptions le Fleix dans son inventaire des instruments perforés. Nous ne savons rien de plus sur cet objet.

1. PANIAGUA (A. de). — Présentations. — *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 17, 1920, p. 243.
2. CORDIER (G.), 1964, p. 150.

#### 7. FLEURAC, lieu dit Blis (fig. 2).

Inédit, ce fragment de hache bipenne nous a été montré par M. Roger Bouy qui l'a découvert dans une terre située à 200 mètres en contre-haut de sa maison d'habitation à Blis, à

droite de la route qui va de Fleurac à Manaurie. Une hache polie en roche doléritique, une autre en silex et des éclats de silex proviennent du même site.

Long de 59 mm, large au maximum de 35 mm, épais de 38,4 au tranchant, de 36,5 au niveau de la perforation, ce fragment possède une perforation légèrement décentrée de 20 mm environ de diamètre. La face supérieure est légèrement concave, la face inférieure est plane. La perforation présente un profil irrégulier avec un faible élargissement vers le tiers inférieur.

Cette pièce est en roche microcristalline de couleur gris verdâtre passant au noirâtre à la surface qui est un peu grenue. Brisé au niveau de la perforation, le fragment est assez endommagé et esquillé sur la cassure et sur le côté droit.

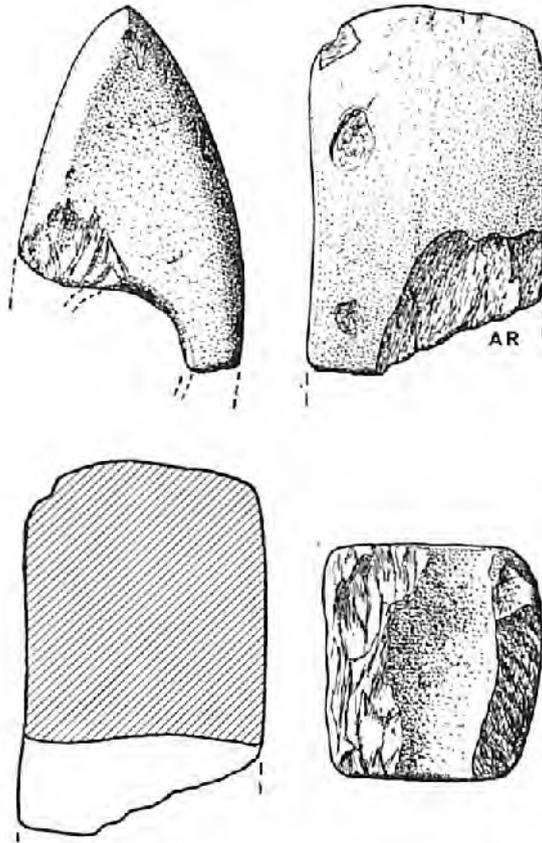


Fig. 2. — Fleurac, Blis. Demi bipenne. Coll. Bouy (5/5 de la gr. nat.).

## 8. MAREUIL (fig. 3).

Voici la plus belle des bipennes trouvées en Périgord, mais dont, hélas, nous n'avons pu examiner l'original. Lors d'une visite systématique du personnel des hôpitaux de Bordeaux, elle fut soumise au D<sup>r</sup> R. Riquet, qui en fit immédiatement le dessin des contours, notant seulement qu'elle provient de Mareuil et appartient à F. Aymard. Nous n'avons pu depuis retrouver le propriétaire de cette pièce exceptionnelle. A. Coffyn en a donné un dessin, d'après celui de R. Riquet <sup>1</sup>, G. Cordier l'a mentionnée par la suite <sup>2</sup>.

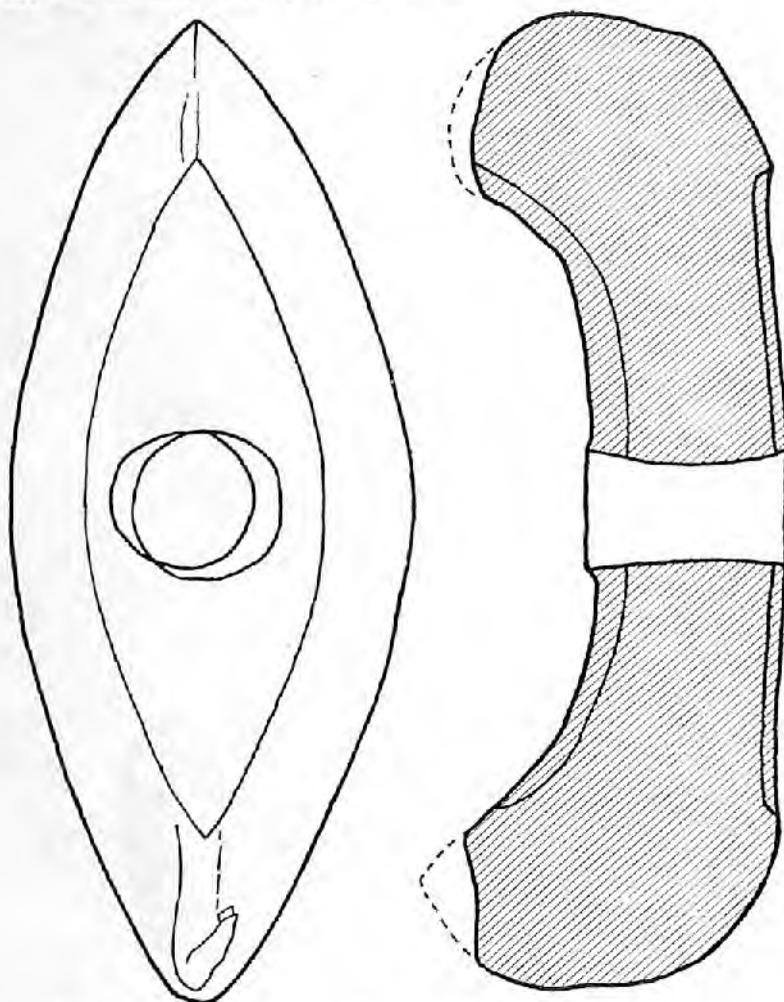


Fig. 3. — Mareuil. Bipenne naviforme. Coll. Aymard ( $4/5$  de la gr. nat., d'après R. Riquet).

Il s'agit d'une hache bipenne naviforme typique, aux tranchants fortement relevés, en roche « granitoïde » de teinte sombre gris-noir verdâtre, d'après R. Riquet. Longue de 158 mm, large au maximum de 65 mm, elle présente une perforation légèrement resserrée vers le milieu. Il existe un renflement périorificiel sur la face supérieure, alors que la face inférieure est excavée.

1. COPPIN (A.), 1962, p. 36, fig. 1, n° 5.
2. CORDIER (G.), 1964, p. 150.

#### 9. MÉNESTÉROL-MONTIGNAC, dragage de l'Isle devant Vauclaire (fig. 4).

Nous avons déjà récemment publié <sup>1</sup> cette belle bipenne sub-naviforme, entière, draguée dans l'Isle par M. Roger Servantie en 1967 entre Montpon et l'écluse de la Vignerie, à Saint-Marzial-d'Artenset, sensiblement face à la chartreuse de Vauclaire. C'est d'ailleurs l'étude de cette pièce qui nous a incité à dresser l'inventaire des instruments perforés de la région, ce dont nous prions les post-paléolithiciens de nous excuser.

Longue de 143 mm, large de 50,5 mm au maximum, épaisse au milieu de 30,5 mm, cette bipenne présente deux tranchants relevés « en pouce de navire » de 38 et 35 mm de hauteur. La perforation cylindrique, à égale distance des extrémités, mesure 14,5 mm de diamètre au centre, et s'élargit jusqu'à 24 mm près des deux faces. L'objet est nettement émoussé par son séjour dans l'eau. Ce qui nous est une occasion de dire que si cette hache a été draguée face à Vauclaire, elle peut provenir de plusieurs kilomètres en amont, après 4.000 ans au moins de vagabondage fluvial.

C'est le seul instrument perforé de Dordogne pour lequel nous ayons une détermination pétrographique précise, par Charles-Tanguy Le Roux, du laboratoire de Préhistoire de Rennes, spécialiste en la matière. Il s'agit d'une dolérite, roche ophitique assez fréquemment utilisée semble-t-il pour la fabrication de haches polies et de haches perforées dans notre région. Ce matériau, d'origine éruptive, de couleur noirâtre, se patinant en gris plus ou moins clair, se rencontre en assez grande abondance dans les cours d'eau issus du Massif central.

1. ROUSSOT (A.). — Hache bipenne de Vauclaire. — *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. 96, 1969, pp. 286-289, 1 fig.

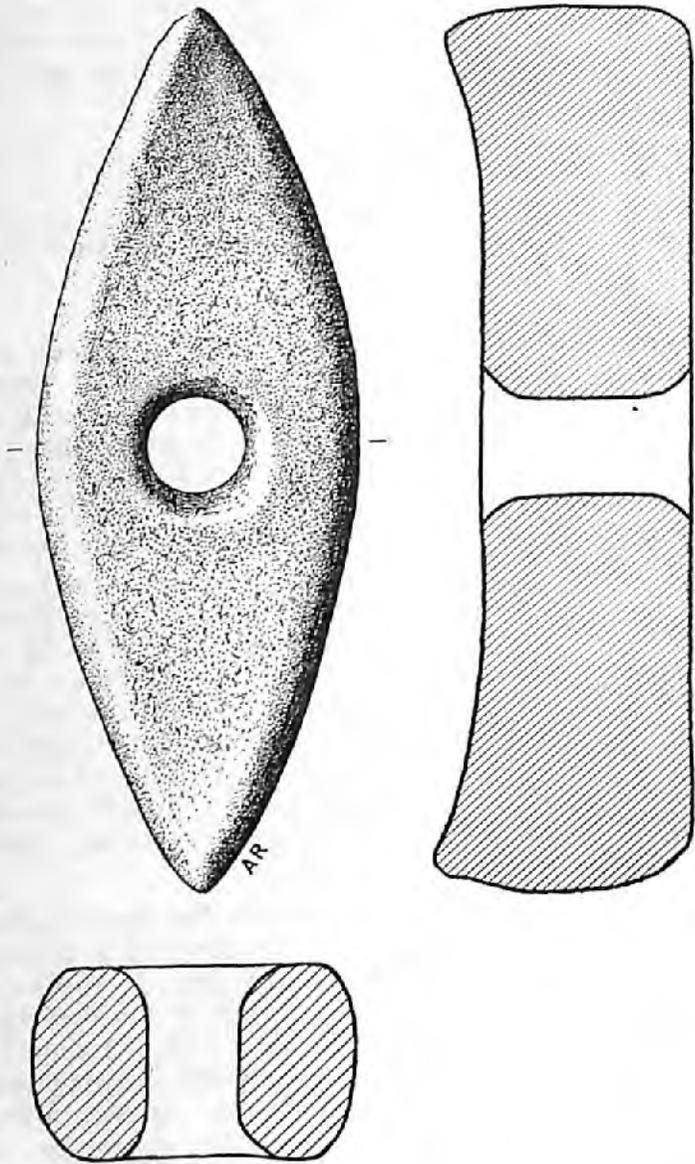


Fig. 4 — Ménéstérol-Montignac, Vauclaire. Bipenne sub-naviforme. Coll. Ser-ventie ( $\frac{4}{5}$  de la gr. nat.).

## 10. MONTIGNAC

Dans les *Matériaux* de juillet 1882 <sup>1</sup>, Adrien de Mortillet décrit le casse-tête de Souc'h en Plouhinec (Finistère) et ajoute : « Un casse-tête en porphyre, presque semblable, a été recueilli par M. G. Chauvel dans la couche robenhausienne de la grotte de la Gêlie (Charente). Le Musée de Périgueux en possède un autre à peu près identique, qui vient de Montignac (Dordogne) ».

Nous ne connaissons pas au Musée du Périgord de casse-tête venant de Montignac, mais un seul instrument de ce type, exposé en vitrine, est indiqué de provenance inconnue dans le catalogue de M. Féaux, sous le n° 3.284 : « disque percé, sommet de casse-tête ou massue, en serpentine » <sup>2</sup>. S'agit-il de celui de Montignac qui aurait perdu son étiquette entre 1882 et 1905 ?

Ce serait donc le troisième exemplaire pour notre région, avec celui de la collection Daleau venant des environs de Thiviers (n° 19) et peut-être un autre, de la collection Coste, qui proviendrait de Saint-Léon-d'Issigeac (n° 15).

1. MORTILLET (A. de). — 2<sup>me</sup> décade paléolithologique. — *Matériaux*, 18<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> série, t. 13, juillet 1882, pp. 281-293.
2. FÉAUX (M.), 1905, p. 130.

## 11. PLAZAC, combe de Pranze (fig. 5).

Fragment inédit, probablement de bipenne, recueilli par M<sup>me</sup> Marchier dans une combe qui descend du plateau de Pranze, sur la rive gauche du Vimont, en aval de Plazac. Sur le plateau, M<sup>me</sup> Marchier et son fils récoltent de nombreuses pointes de flèches en silex de types très variés parmi lesquelles des flèches à pédoncule et ailerons, ainsi que des haches de pierre polie.

Le fragment, qui mesure 81 mm de long, est cassé au niveau de la perforation. Largeur à ce niveau 40,5 mm, épaisseur 25 mm. Au tranchant, l'épaisseur atteint 30 mm. Les deux côtés sont faiblement bombés. Cet instrument est en roche cristalline gris noirâtre qui peut être une dolérite. La surface est fortement altérée et rugueuse, les arêtes de l'objet et la perforation sont très émoussées.

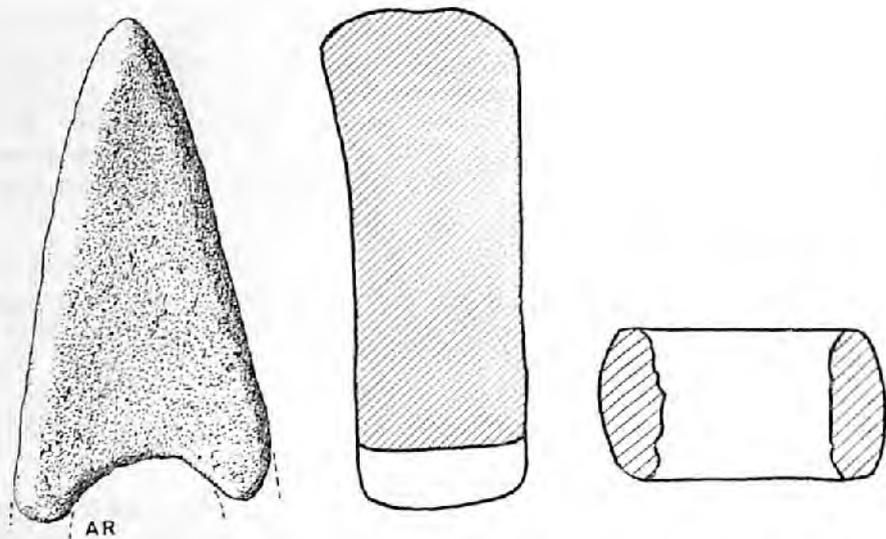


Fig. 5. — Plazac, Pranze. Demi bipenne. Coll. Marchier (*4/5 de la gr. nat.*).

## 12. PRATS-DE-CARLUX (fig. 6).

Moitié de bipenne courte, inscrite sous la référence M F 2722 dans le catalogue manuscrit de Féaux qui précise : « trouvée en 1904 à Prats-de-Carlux, faisait partie de l'une des séries préhistoriques vendues à Colinet par Beyney ».

Le fragment mesure 63,5 mm de long et 47,5 mm de largeur maximum. Entière, la bipenne pourrait mesurer 125 mm. Épaisseur au tranchant 35,5 mm, à la perforation 33 mm. Les deux faces de l'objet sont un peu concaves. La perforation, cylindrique, très régulière, avec de fines stries d'alésage, mesure 22 mm de diamètre. Le tranchant est assez aigu ; il porte sur un côté de fines stries qui ne sont peut-être pas très anciennes. Cet instrument, soigneusement poli, est façonné dans une roche grise, micro-cristalline, peut-être encore une dolérite. Il ne peut en tout cas pas s'agir d'une serpentine comme l'indique A. Coffyn <sup>2</sup>.

1. FÉAUX (M.), *Catalogue manuscrit du Musée du Périgord*
2. COFFYN (A.), 1962, p. 36, fig. 2, n° 1.
3. CORDIER (G.), 1964, p. 150, fig. 1, n° 1.

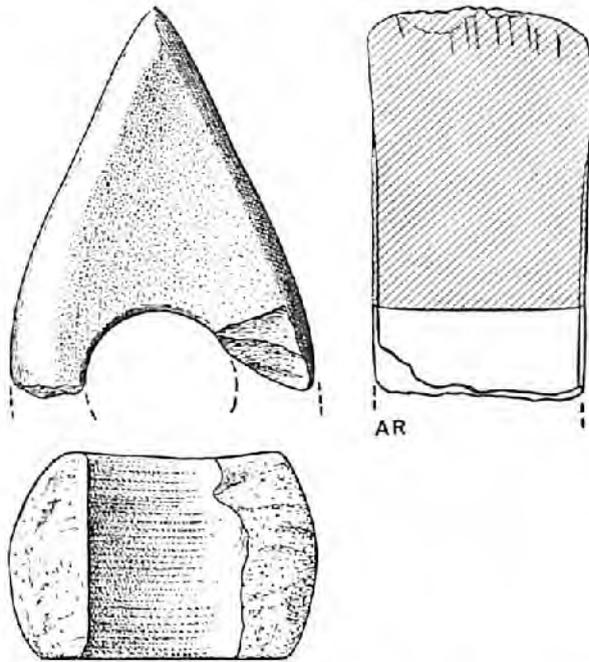


Fig. 6. — Prats-de-Cardux. Demi bipenne. Coll. Colinet, Musée du Périgord (4/5 de la gr. nat.).

### 13. SAINT-ANTOINE-DE-BREUILH (fig. 7).

Fragment d'instrument perforé de grande taille, très épais. Musée de Libourne, collection Morin. Il est difficile d'y voir une bipenne, d'autant que l'extrémité conservée ne présente pas de tranchant mais un bout arrondi légèrement piqueté. La cassure au niveau de la perforation est ancienne et patinée. Des stries et un profond sillon le long d'une arête sont probablement dus à des coups d'instruments aratoires ; nous ne les avons pas indiqués sur le dessin.

Longueur du fragment 104 mm, largeur 76, épaisseur 56. La perforation faiblement biconique est très lisse ; elle mesure 26 mm de diamètre au milieu et 33 mm à l'ouverture. Il est difficile de savoir comment se présentait la partie manquante. La roche est noirâtre, microcristalline, avec des phénocristaux en baguettes brillantes et noires noyées dans une pâte plus claire.

1. COPPIN (A.), 1962, p. 35, fig. 1, n° 2.

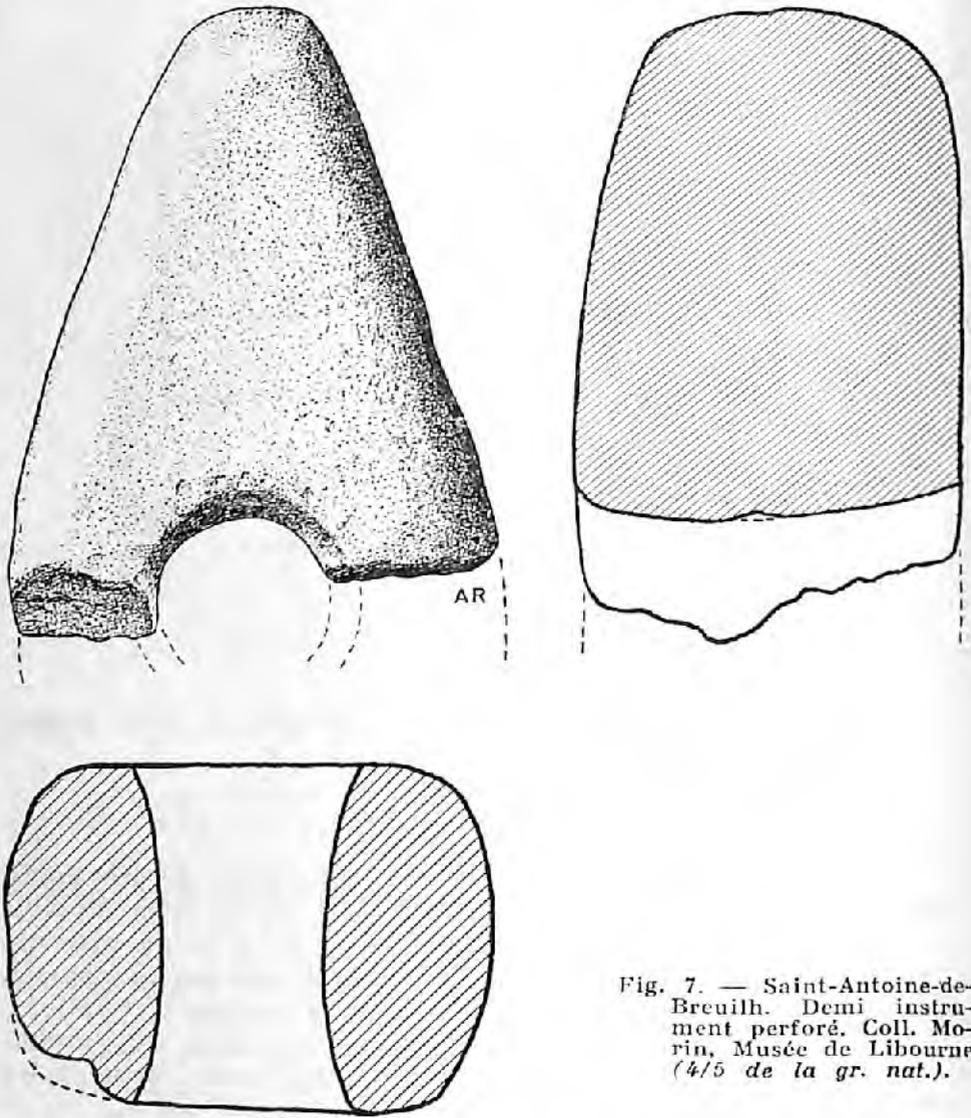


Fig. 7. — Saint-Antoine-de-Breuilh. Demi instrument perforé. Coll. Morin, Musée de Libourne ( $\frac{4}{5}$  de la gr. nat.).

#### 14. SAINT-JEAN-D'EYRAUD, le Vignoble (fig. 8).

Nous devons de connaître et de figurer cette pièce à M. Georges Magne, son possesseur. Il s'agit d'un talon de hache-marteau trouvé vers 1960 par M. Jules Petit en cultivant sa terre au lieu dit le Vignoble, commune de Saint-Jean-d'Eyraud, à la limite de cette commune et de celle de Maurens.

Long de 98 mm, l'objet est cassé à la perforation qui a cependant conservé plus de la moitié de son développement. Largeur maximale 43 mm, épaisseur à la perforation 34 mm. Le talon mesure 31 mm de large et 38 mm de haut. La perforation est faiblement rétrécie en son milieu où elle a 20 mm de diamètre, pour 21 et 22 mm sur les faces inférieure et supérieure.

La roche, d'un poli très fin, est de couleur gris-verdâtre, à grain fin.

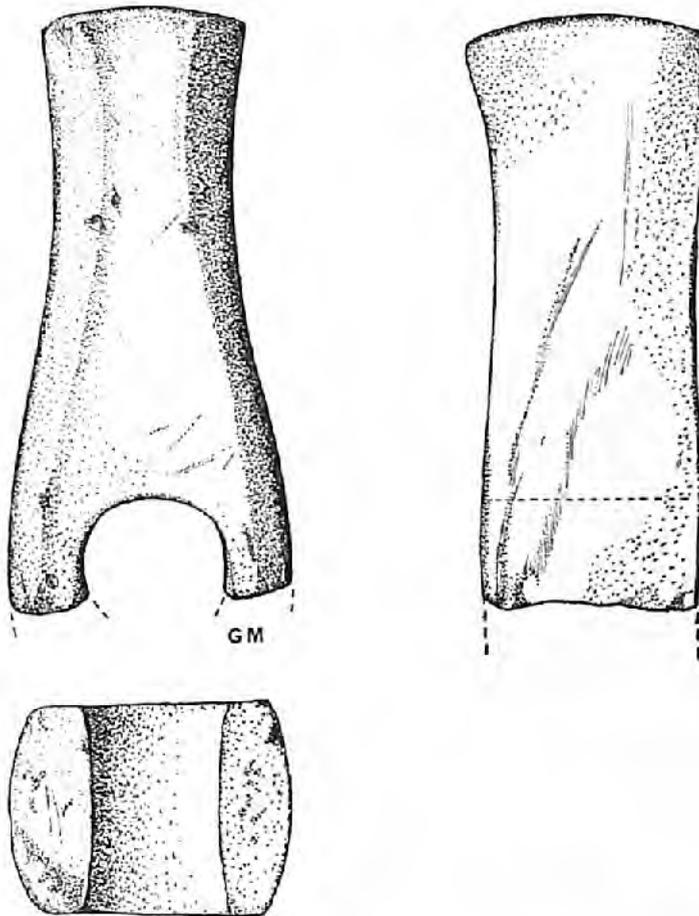


Fig. 8. — Saint-Jean-d'Eyraud, le Vignoble. Demi hache-marteau. Coll. Magne ( $\frac{4}{5}$  de la gr. nat., dessin de Georges Magne).

## 15. SAINT-LÉON-D'ISSIGEAC

Sous toutes réserves, nous signalons un « casse-tête paliné » à Saint-Léon d'après un inventaire sommaire, sur feuilles volantes, de la collection Coste, horloger à Issigeac, qui avait au siècle dernier vendu tout ou partie de sa collection au Musée de Bordeaux. Le Saint-Léon indiqué est vraisemblablement celui d'Issigeac car la totalité de la collection Coste vient de cette région. Mais nous ignorons, faute d'avoir trouvé l'original, si le « casse-tête » en question est bien un instrument perforé.

1. Inventaire sommaire de la collection Coste, n° 149.

## 16. SAINT-LÉON-SUR-L'ISLE, grotte du Déroc (fig. 9).

La grotte du Déroc, dite encore cluzeau de l'Isle, s'ouvre en haut d'une combe située sur la rive gauche de l'Isle. Elle fut prospectée dès 1872 par le comte de Mellet <sup>1</sup> & <sup>2</sup>. En 1965, J.-C. Moissat a fouillé un lambeau resté intact, distinguant une stratigraphie subdivisée en 9 couches dont 4 archéologiques. Le comte de Mellet avait déjà recueilli des restes humains, de la poterie, une hache polie et des lames en silex. Outre quelques restes humains, J.-C. Moissat a trouvé un mobilier archéologique intéressant, dont une moitié de bipenne qu'il a bien voulu nous laisser dessiner.

Longue de 124 mm dans son état actuel, large de 43 mm à la perforation, épaisse de 35 mm au même niveau, et de 30 mm au tranchant, cette bipenne de forme élégante est très profondément altérée en surface, et la roche cristalline noire verdâtre (amphibolite ?) a perdu presque partout son poli original, sauf en deux endroits où l'on remarque des veines plus dures d'un blanc verdâtre imitant la jadeïte. La perforation, cylindrique, très faiblement ébrasée aux extrémités, mesure 21 à 22 mm de diamètre.

Pour autant que les couches archéologiques n'aient pas été anciennement bouleversées, cette bipenne était associée à un poignard poli et retaillé, à une hachette en pierre verte, à un poinçon et à des restes céramiques d'époques variées.

En 1874 <sup>1</sup>, le comte de Mellet signalait « empâtés dans ce limon et à des profondeurs un peu diverses... un disque en une substance jouant le marbre, de 5 à 6 centimètres de diamètre, avec un évidement intérieur de 1 cent. et demi environ ». Cet objet, non retrouvé, ne semble pas être un casse-tête.

1. MELLET (Comte de). — Le cluseau de Saint-Léon-sur-l'Isle. — *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. 1, 1874, pp. 63-64.
2. MELLET (Comte de). — Caverne de Saint-Léon-sur-l'Isle. — *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. 3, 1876, pp. 163-165.
3. MOISSAT (J.-C.) et THEIL (F.). — La grotte du Déroc (Saint-Léon-sur-l'Isle). — *Spéleo-Dordogne*, n° 26, avril 1968, pp. 49-60, 13 fig.

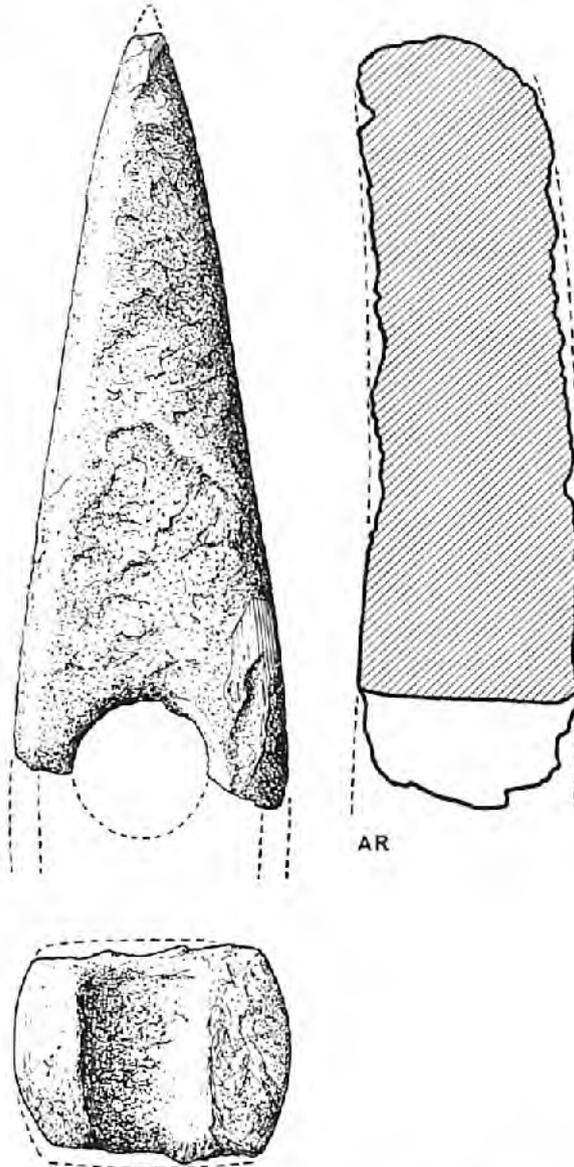


Fig. 9. — Saint-Léon-sur-l'Isle, le Déroc. Demi bipenne. Coll. Moissat (4/5 de la gr. nat.).

## 17. THIVIERS.

G. Cordier <sup>2</sup> nous a fait connaître une mention intéressante du *Dictionnaire archéologique de la Gaule* : « Thiviers. L'abbé Audierne (*Orig.*, p. 37) a signalé le premier des traces de l'âge de la pierre dans cette commune. Deux haches polies, l'une en silex, l'autre en grès rouge, ont été trouvées plus tard, ainsi qu'un marteau-hache en trachyte. [Coll. Reverdit.] (G. de Mortillet) ».

C'est tout ce que nous savons sur cet instrument. La collection Reverdit avait été acquise en partie par l'Anglais Sturge qui l'a donnée au British Museum où il serait intéressant de rechercher cette hache-marteau.

1. DICTIONNAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE LA GAULE, ÉPOQUE CELTIQUE. — Paris, Imprimerie Nationale, t. 2, 1923, p. 677.
2. CORDIER (G.), 1964, p. 150.

## 18. THIVIERS ? (fig. 10).

Conservé au Musée d'Aquitaine dans la collection Daleau, ce fragment de « casse-tête » perforé d'une forme peu habituelle mais non unique, est décrit par François Daleau dans son catalogue : « 1390. 1 marteau casse-tête, plat, percé d'un large trou d'emmanchement obtenu en rodant sur les deux faces un cône renversé. Cette curieuse pièce est malheureusement incomplète, brisée qu'elle est vers son milieu. Roche noire décomposée dans le trou plus particulièrement. Mesures largeur 0.063, épais. 0,033 — Même provenance que N° 1.388 [achat chez M. Boulestin horloger-brocantier à Thiviers (Dordogne) 12 mai 1905] » <sup>2</sup>.

Long de 80 mm, ce fragment possède une perforation biconique de 25 mm de diamètre intérieur, de 37 mm de diamètre aux ouvertures. Il est en roche de couleur noire sur une cassure fraîche à la perforation, noirâtre à gris beige sur les surfaces patinées.

Il est possible que cet objet provienne de la région de Thiviers où il fut acheté, mais nous ne saurions l'affirmer. La nature de la roche ne surprend pas pour la région.

1. DALEAU (F.), *Excursions*, t. XI, p. 91.
2. DALEAU (F.), *Catalogue*, t. III, p. 27, n° 1390.

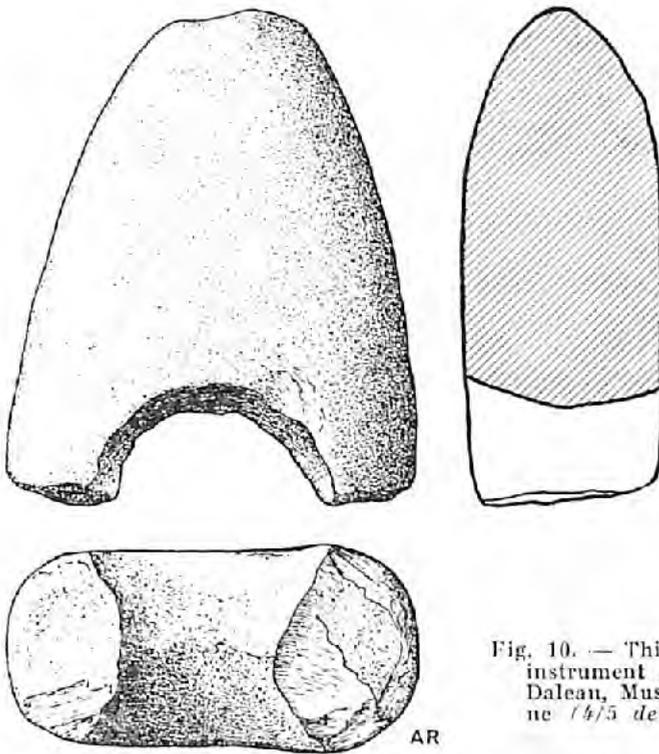


Fig. 10. — Thiviers ? Demi instrument perforé. Coll. Daleau, Musée d'Aquitaine (4/5 de la gr. nat).

### 19. THIVIERS ? (fig. 11).

Egalement au Musée d'Aquitaine, de même origine que le précédent : « 1391. 1 moitié d'un disque, casse-tête, sorte d'anneau, caréné vers le milieu, percé d'un large trou central, légèrement conique, très uni. Ce spécimen en quartzite ? gris malheureusement incomplet, porte des taches ferrugineuses sur un côté et rappelle un peu la sphère recueillie par M. Chauvet dans la grotte de la Gélie [Charente] — Même provenance que le N° 1388 [achat chez M. Boulestin horloger-brocantier à Thiviers (Dordogne) 12 mai 1905] — Mesures : diamètre, 0,075. Hauteur, 0,045 »<sup>2</sup>.

Le fragment est inférieur à la moitié de l'objet. La perforation, parfaitement régulière, de forme tronçonnique, mesure 29,5 mm de diamètre maximum, 25 mm de diamètre minimum. Elle est légèrement oblique par rapport au plan de symétrie équatorial de l'objet vu en coupe. Les surfaces sont finement polies. Il ne s'agit pas de quartzite, mais d'une roche grise et plus tendre, probablement encore une dolérite.

C'est le seul casse-tête sphéroïde certain de notre région. Un autre est connu à Ligeux (Gironde), un troisième, d'après un dessin de F. Daleau, à Roquefort (Gironde)

1. DALEAU (F.), *Excursions*, t. XI, p. 91.
2. DALEAU (F.), *Catalogue*, t. III, p. 28, n° 1391.

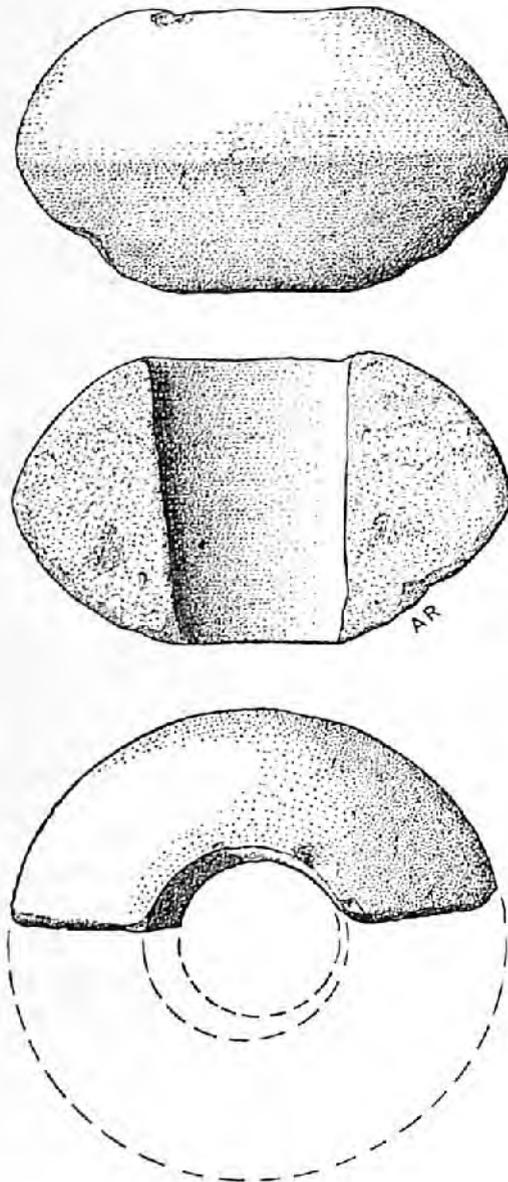


Fig. 11. — Thiviers ?  
Demi casse-tête  
sphéroïde. Coll.  
Daleau, Musée  
d'Aquitaine (4/5  
de la gr. nat.).

## 20. THONAC, plaine de Losse.

Une moitié de hache-marteau perforée a été trouvée par A. Reverdit « dans la plaine de Losse », probablement sur la rive droite de la Vézère puisqu'il l'attribue à la commune de Thonac. Reverdit l'avait d'abord pris pour un objet de terre cuite <sup>1</sup>. A. Bleyne fit une première rectification <sup>2</sup>, reprise par Reverdit lui-même <sup>3</sup>.

L'objet nous est inconnu (il faudrait encore voir au British Museum). Les descriptions données laissent supposer qu'il s'agit d'un fragment de hache-marteau dont manquerait la partie tranchante. Il est intéressant de noter, d'après Reverdit, la présence de petits rebords en saillie le long des arêtes. La description de la roche peut s'appliquer à une dolérite.

1. REVERDIT (A.). — Stations et traces des temps préhistoriques dans le canton de Montignac-sur-Vézère (Dordogne). — *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. 5, 1878, pp. 384-419, 2 pl. h.-t. (p. 389, note 1).
2. BLEYNE (A.). — [Communication sur un fragment de hache]. — *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. 6, 1879, p. 40.
3. REVERDIT (A.). — [Communication sur la hache-marteau de Losse]. — *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. 6, 1879, pp. 110-111.

## 21. TOCANE-SAINT-APRE (fig. 12).

Conservée au Musée du Périgord, cette moitié de bipenne de forme élancée, est longue de 90,5 mm dans son état actuel, large de 40,5 mm au niveau de la perforation qui est cassée en biais, épaisse de 29 mm au tranchant, de 33 mm à la perforation. Celle-ci, légèrement oblique par rapport à la face inférieure de la pièce, est sensiblement cylindrique, de 20 mm de diamètre, très polie, avec un léger évasement à proximité des faces de l'objet. La face supérieure présente une légère concavité dans le sens longitudinal, la face inférieure est plate. Roche noirâtre assez foncée sur cassure fraîche, de structure doléritique, ayant pris une patine gris beige.

Le catalogue de M. Féaux <sup>1</sup> l'inventorie au n° 3.283 comme « don de M. le D<sup>r</sup> Moreau » alors que l'étiquette collée sur l'objet porte « dont de M. l'abbé Petit. 1887 ».

1. FÉAUX (M.), *Catalogue*, 1905, p. 130, n° 3283.
2. COFFYN (A.), 1962, p. 36, fig. 2, n° 4.
3. CORDIER (G.), 1964, pp. 150 et 152.

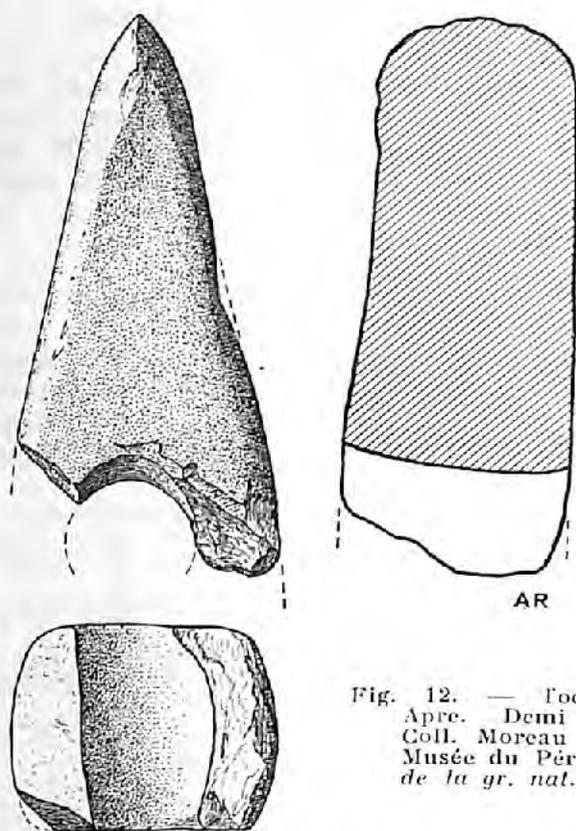


Fig. 12. — Tocane-Saint-Apre. Demi bipenne. Coll. Moreau ou Petit, Musée du Périgord (4/5 de la gr. nat.).

## 22. VILLAMBLARD ?

Le D<sup>r</sup> Jean Gaussen, de Neuvic, nous a signalé naguère avoir vu une ou deux haches perforées dans la collection d'un instituteur en retraite (Fournier ?) ayant exercé dans la région de Villamblard. Nous n'avons retrouvé trace ni du possesseur, ni des objets. Une « enquête » est en cours...

## 23. VITRAC, les Terrausses.

Une moitié de bipenne a été trouvée en 1962 par A. et P. Barrot sur le gisement des Terrausses, mais ce document a disparu, avec d'autres, lors d'un envoi par la poste. M.-C. Cauvin qui décrit ce gisement <sup>1</sup> publie un « portrait-robot » de l'objet.

1. CAUVIN (M.-C.). — *Les industries post-glaciaires du Périgord*. — Paris, Maisonneuve, 1971, pp. 111-114, fig. 43, n° 3.

## 24. ISLE ? dragage (fig. 13).

C'est avec un point d'interrogation que M. Féaux attribue au n° 6.260 de son catalogue <sup>1</sup> cet objet « fortement roulé et usé par l'eau » aux dragages de l'Isle. On ne sait rien de plus sur les circonstances et le lieu exact de la découverte de cette pièce conservée au Musée du Périgord.

Longueur de la pièce 91 mm, largeur au niveau de la perforation 34 mm, épaisseur au niveau de la perforation 19 mm, épaisseur à l'extrémité renflée 26,5 mm, largeur de cette extrémité 23 mm. Diamètre possible de la perforation, très usée, 17 à 18 mm. On notera le renflement particulier, relevé, à l'extrémité de cette pièce qui ne peut donc être qualifié de bipenne. La roche est d'un noir verdâtre, de structure microcristalline.

1. FÉAUX (M.), Catalogue, 1905, p. 223, n° 6260.
2. CORDIER (G.), 1964, p. 150 et fig. 1, n° 2.

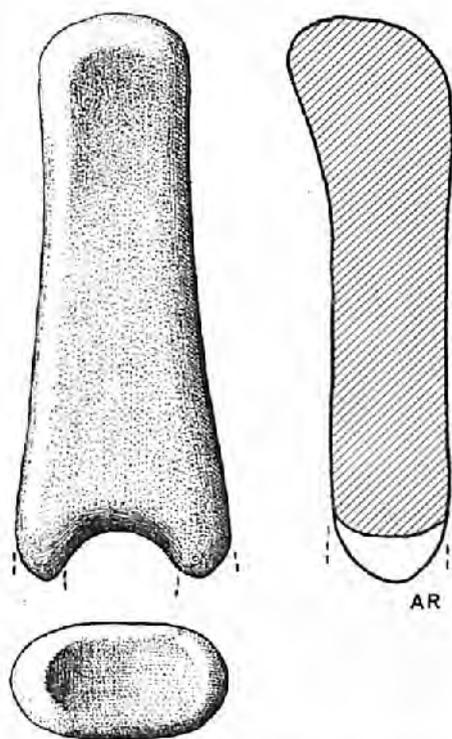


Fig. 13. — Dragage de l'Isle ? Demi instrument perforé. Musée du Périgord (4/5 de la gr. nat.).

Dans son inventaire de 1962, A. Coffyn signale au Musée du Périgord « un casse-tête sphéroïdal provenant des dragages de l'Isle » et « une hache-marteau losangique comportant un trou de perforation naturel ». Pour la seconde pièce, un reclassement ultérieur des collections effectué par M. Soubeyran a permis de savoir que l'objet, inventorié dans le catalogue de M. Féaux sous le n° A. 5627, provient en fait d'Auquemnil (Seine-Maritime), « pièce très probablement fausse » ajoutée Féaux. Quant au casse-tête sphéroïdal, il n'est mentionné nulle part, et le seul objet de ce type, inscrit par Féaux au n° 3.284 de son catalogue, est de provenance inconnue. Il n'y a donc apparemment aucune raison de l'attribuer à un dragage de l'Isle, ce que nous avons fait à la suite de Coffyn dans notre inventaire sommaire publié avec la hache de Ménestérol-Montignac en 1969. Au reste, nous avons ici émis l'hypothèse que cette pièce pourrait aussi bien être le casse-tête perforé de Montignac signalé par A. de Mortillet en 1882.

## COMPARAISONS ET CONCLUSIONS

### I. MATÉRIAUX.

Pour la Dordogne, seule la bipenne de Ménestérol-Montignac a été déterminée par Charles-Tanguy Le Roux (Laboratoire de Rennes). Nous savons donc qu'il s'agit d'une dolérite, mais non de la variété connue seulement en Bretagne.

Il serait nécessaire d'effectuer systématiquement l'étude pétrographique de tels objets. La technique de prélèvement permet actuellement de ne pas endommager la pièce, laissant seulement une petite perforation de 3 à 4 mm de diamètre facile à reboucher à l'alabastine ; un peu de gouache fait pratiquement disparaître la trace de l'opération (il en est de même pour les analyses de bronzes).

Parallèlement, la détermination des principales roches susceptibles d'avoir fourni la matière première de tels instruments serait utile : détermination des galets des cours d'eau, repérage éventuel des gisements en amont. Il serait alors possible de savoir si les instruments perforés trouvés dans notre région viennent de roches présentes sous forme de galets dans les cours d'eau descendus du Massif Central, ou si elles sont façonnées dans des roches exogènes, apportées par l'homme ; ce serait le cas si l'on déterminait une roche exclusivement alpine, ou pyrénéenne, ou bretonne).

Dans l'état actuel, ce travail n'est guère avancé pour notre région et aucune preuve ne permet d'envisager que ces instruments perforés périgourdins soient de fabrication étrangère et le produit d'importation ou de « commerce » à longue distance, ce qui n'exclut pas, dans leur conception, de lointaines influences.

Tous ces instruments perforés sont en roches cristallines. Le groupe le plus représenté est celui des diabases ou dolérites, roches pauvres en silice, de structure caractéristique, très résistantes à l'écrasement : leur teinte, généralement foncée à l'origine, passe au gris plus ou moins clair par patine ; l'altération en surface de certains cristaux donne à la roche un aspect rugueux, un « grain » qui imite le grès avec lequel on a souvent confondu ces roches. Un second groupe comprend des roches très sombres, au grain très fin, prenant un poli plus brillant que les dolérites, et ne s'altérant presque pas : mais il est impossible sans analyse microscopique de préciser s'il s'agit de diorite, de gabbro, de péridotite, ou des roches correspondantes de structure microgrenue.

## 2. TYPOLOGIE.

On peut distinguer plusieurs catégories d'instruments perforés : 1° les haches perforées qui comprennent *a*) des haches naviformes ou sub-naviformes, *b*) des bipennes, *c*) des haches-marteaux, 2° les casse-têtes. Outre deux haches entières, certains fragments périgourdins entrent avec une forte probabilité dans l'une de ces catégories, mais les objets dont nous n'avons pas l'original, connus par une simple mention sans dessin, laissent bien entendu une assez grande marge d'incertitude dans leur classement. A l'exception de deux instruments indéterminés (n° 6, le Fleix, n° 22, Villablard), nous aurions donc :

- 1 hache naviforme : n° 8, Mareuil.
- 1 hache sub-naviforme : n° 9, Ménéstérol-Montpon.
- 1 bipenne entière possible : n° 5, Coursac.
- 7 fragments de bipennes : n° 1, Atur, n° 7, Fleurac, n° 11, Plazac, n° 12, Prats-de-Carlux, n° 16, Saint-Léon-sur-l'Isle, n° 21, Tocane-Saint-Apre, n° 23, Vitrac.
- 1 fragment présumé de bipenne : n° 3, Cause-de-Clérans.
- 1 fragment de hache-marteau qui se rapproche du type à talon facetté : n° 14, Saint-Jean-d'Eyraud, comparable à une hache-marteau entière du Maine-et-Loire du Musée de Cholet [8, fig. 3, n° 14].



Fig. 14. — Carte de répartition des instruments perforés en Dordogne.

- 4 fragments présumés de haches-marteaux : n° 2, Cause-de-Clérans, comparable à un exemplaire entier de Luzillé, Indre-et-Loire [5, fig. 1, n° 2], n° 4, Coulounieix (s'il s'agit d'un instrument perforé), n° 17, Thiviers ?, n° 20, Thonac.
- 1 casse-tête sphéroïde : n° 19, Thiviers ?
- 2 casse-tête présumés : n° 10, Montignac, n° 15, Saint-Léon-d'Issigeac.

Enfin, trois pièces fragmentées entrent difficilement dans l'une des catégories précédentes et nous les classons à part :

- N° 13, Saint-Antoine-de-Breuilh, pourrait être un fragment d'une hache-marteau de forme particulière. Des pièces comparables, dénommées à tort bipennes, ont déjà été publiées : à Sémussac en Charente-Maritime [4, fig. 1, n° 2], à Jallais et à Gonnard en Maine-et-Loire [8, fig. 2, n° 13 et fig. 3, n° 16], ainsi qu'à Sérandon en Corrèze [1, fig. 1, n° 2].
- N° 18, Thiviers ?, moitié d'instrument perforé aplati comparable à une grande pièce également aplatie, appelée double pic par les auteurs, de Blaison, Maine-et-Loire [8, fig. 1, n° 2], à une autre, mais aux bords tranchants, conservée au Musée d'Aquitaine, qui viendrait des Deux-Sèvres.
- N° 24, dragage de l'Isle ?, moitié d'instrument perforé avec une extrémité en bouton, relevée, qui n'est donc pas une bipenne, et dont un exemplaire comparable provient d'Indre-et-Loire [5, fig. 1, n° 4].

### 3. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE.

Nous avons reporté sur carte (fig. 14) les instruments perforés connus (en noir) et présumés (en blanc). Il apparaît ainsi que la répartition de ces objets ne présente aucun caractère particulier : ils se trouvent sur toute l'étendue du département, sans concentration spéciale. M.-C. Cauvin écrivait encore récemment [2] que les bipennes ont été trouvées non loin des rivières, mais ce n'est pas à notre avis juste : sur 11 bipennes recensées, une a été draguée dans l'Isle (n° 9), une vient d'une grotte près d'une vallée (n° 16), alors que six proviennent de stations localisées sur des plateaux, assez loin des rivières (nos 1, 5, 7, 11, 12, 23) ; le site précis des trois autres nous échappe et nous ignorons si elles viennent de la vallée ou du plateau.

### 4. POSITION CHRONOLOGIQUE ET RAPPORTS CULTURELS.

Les documents perforés du Périgord peuvent-ils être replacés dans un cadre géographique et culturel plus vaste ? L'entreprise paraît difficile et aléatoire, à cause du nombre restreint de documents disponibles, à cause aussi de l'absence de forme absolument caractéristique comparable à telle hache *danubienne* ou *scandinave* connue, elles, dans un contexte

chronologique et géographique défini. Encore une fois, il faut constater que ces instruments fort intéressants sont mal définis chronologiquement. Dans le bassin aquitain, on ne peut citer que les deux moitiés de bipennes de la Sauzaie et un instrument perforé de Sémussac (Charente-Maritime) rencontrés dans un milieu Peu-Richardien (2.800 à 2.200 avant J.-C.).

Il ne semble pas que le groupe danubien soit ici représenté, alors qu'il est connu plus au nord, vers la Vienne, l'Indre-et-Loire, le Maine-et-Loire. La hache de Marcuil évoquerait pour sa part les haches de combat apportées par la civilisation « cordée », mais aucun autre indice ne permet de supposer une pénétration de cette civilisation en Périgord. Si la hache perforée du Déroc est véritablement contemporaine du poignard poli et retaillé trouvé à côté, elle daterait, selon J. Arnal (*in verbis*) d'environ — 2.000 ans. Enfin, la mention d'un « marteau de type scandinave » au Fleix, par A. de Paniagua, ne signifie rien, car ce qualificatif a été souvent appliqué à toutes sortes de haches-marteaux ou de bipennes. De toute manière, tant en Périgord que dans les régions avoisinantes, une influence directement scandinave n'est pas évidente, dans la forme et dans le fond pourrait-on dire. Tous les autres documents ont été trouvés isolés, sans contexte archéologique, ou bien dans un ensemble mal daté ou mélangé (cas des sites de surface). Les bipennes et les fragments de bipennes sont de formes « banales », peu datables.

Quelle que soit l'origine, l'influence culturelle, de la fabrication de tels instruments perforés, qu'ils soient de la fin du Néolithique moyen, du Néolithique récent ou, plus probablement pour les nôtres, du Chalcolithique, nous estimons que, sous réserve de vérifications pétrographiques précises, les instruments perforés de notre région n'ont pas été *apportés* de l'extérieur mais façonnés sur place à partir de matériaux locaux, disponibles notamment sous forme de galets drainés du plateau central. Que *l'inspiration* de ces objets, armes ou outils, soit plus ou moins lointaine ne fait aucun doute. Mais on trouve dans nos formes régionales un certain abâtardissement, une simplification des formes qui évoquent plus la copie provinciale que l'originalité des grands centres créateurs.

Alain ROUSSOT.

## BIBLIOGRAPHIE

1. BOUYSSONNÉ (J.) et CORDIER (G.). — Instruments perforés de la Corrèze. — *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 50, 1953, pp. 14-16, 2 fig.
  2. CAUVIN (M.-C.). — *Les industries post-glaciaires du Périgord*. — Paris, Maisonneuve, 1971, 480 p., 225 fig. (voir p. 114, fig. 44 et 45).
  3. COFFYN (A.). — Les instruments perforés du Musée de Libourne. — *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 59, 1962, pp. 35-42, 3 fig.
  4. COFFYN (A.) et GACHINA (J.). — Instruments perforés de la Charente-Maritime. — *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 66, 1969, pp. 58-60, 3 fig.
  5. CORDIER (G.). — Outils perforés de l'Indre-et-Loire. — *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 48, 1951, pp. 46-55, 2 fig.
  6. CORDIER (G.). — Contribution aux inventaires d'instruments perforés (Dordogne, Lot, Tarn-et-Garonne). — *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 61, 1964, pp. 149-157, 2 fig.
  7. FÉAUX (M.). — *Musée du Périgord, Catalogue de la série A : collections préhistoriques*. — Périgueux, Joucla, 1905, 248 p.
  8. GRUET (M.) et CORDIER (G.). — Instruments perforés du Maine-et-Loire. — *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 58, 1961, pp. 697-712, 5 fig.
-

# A PARTIR DU LIVRE JOURNAL DE JEAN BABUT Marchand de Bergerac

---

Le livre journal de Jean Babut, marchand de Bergerac, débute en août 1730 et se termine en juin 1739 <sup>1</sup>. Il est l'unique témoignage d'une activité commerciale saisie sur neuf années seulement. Vouloir la recréer peut paraître une entreprise téméraire, voire sans objet, car les défauts habituels de tels documents sont ici exagérés par la brièveté de ce mince cahier d'une dizaine de pages et par la rareté des achats et des ventes en début de période : seulement 22 mentions de 1730 à 1736 contre 59 pour les trois années 1737, 1738, 1739 qui sont, de ce fait, les plus utiles et les plus intéressantes. Aussi cet exemple ne veut être qu'un maillon d'un long travail de patience entrepris à partir de tels livres épars dont la juxtaposition peut seule permettre de retrouver et de retisser, en un vaste réseau, les directions et la nature des échanges à l'intérieur du pays.

On peut classer en trois rubriques les données fournies à l'état brut par ce document : la délimitation de l'aire commerciale du marchand, la nature des denrées transportées, la composition de la clientèle avec la place et la définition du type de marchand qu'était Jean Babut.

La carte de son activité sert de point de départ. Évaluée en livres pour la région et en florins pour Amsterdam, elle révèle trois directions fondamentales : l'une de Bergerac vers le Haut Pays, l'autre vers Bordeaux, la troisième enfin, hors du royaume, vers Amsterdam. La distribution en valeur de ces trois directions est la suivante : 9.300 florins pour Amsterdam (soit, compte tenu des variations des cours en cette période, une équivalence d'environ 18.000 livres) <sup>2</sup>, 16.479 livres pour Bergerac, la vallée et le Haut Pays, 13.473

1. Arch. dép. Gironde, 7 B 2217 (fonds des négociants).

2. Voir P. BUREL, *Bordeaux et la Hollande au XVIII<sup>e</sup> siècle : l'exemple du négociant Pellet (1694-1772)*, dans *Revue d'histoire économique et sociale*, 1967, p. 58-86.



livres pour Bordeaux. Cette hiérarchie, sans grande différence, est signe d'équilibre dans la répartition des échanges. Là s'arrête la comparaison, car à la concentration des places de Bordeaux, principal lieu d'achat, et d'Amsterdam, lieu privilégié des ventes, s'oppose la dispersion des villes et bourgs du fleuve, véritable terrain commercial du marchand. Bergerac, au cœur de la vallée, y joue pleinement son rôle de marché tourné vers l'amont. Tous proches, Mouleydier, Saint-Capraise et Lalinde prolongent cette influence grâce à la navigation. Mais après Lalinde, c'est-à-dire après les rapides de la Gratusse tant redoutés des bateliers, les jalons le long de la rivière deviennent plus lâches : Domme, La Roque-Gageac, Carsac aux limites de la navigation remontante, et Souillac, point de départ des cargaisons de Haut. Hors du cadre de la vallée, l'activité du marchand se prolonge par les routes qu'empruntent les voituriers pour joindre les centres les plus proches que quelques lieues seulement séparent du fleuve ou pour atteindre les centres les plus éloignés tels Gramat, Espédaillac, Turenne <sup>3</sup>.

La nature des denrées transportées <sup>4</sup> explique ces liens commerciaux. Le trafic le plus lointain mais le plus facile à définir se fait avec Amsterdam. Il repose seulement sur deux produits toujours bien différenciés dans le livre journal par leurs quantités et leur coût : il s'agit des graines de genièvre et surtout des vins blancs, soit de janvier 1737 à juin 1739, 110 tonneaux 1/4 de vins blancs (5.429 florins) et 1.565 quintaux 59 livres de graines de genièvre (3.779 florins) <sup>5</sup>.

En retour, ce trafic ne provoque pas d'échanges de marchandises : Jean Babut se contente de tirer des traites sur les négociants d'Amsterdam correspondant à la vente de la cargaison qui leur a été adressée.

Les relations avec Bordeaux, souvent moins précises dans le livre journal <sup>6</sup>, sont plus complexes bien que l'attrait du grand port atlantique ne suscite, à l'inverse, de la part de Jean Babut, qu'un infime courant de marchandises : 25 tonneaux de vin rouge vendus en 1737 à un négociant et à un marchand bordelais. La quasi-totalité de son activité réside donc en achats à Bordeaux, grand pourvoyeur de la vallée

3. Voir carte ci-jointe.

4. Elle est toujours indiquée pour Amsterdam, pour Bordeaux les indications sont plus vagues, pour le Haut Pays toujours imprécises.

5. Une seule exception à ces envois de vins blancs : l'expédition à Jean Naudy de 14 barriques de vin rouge (26.6.1738).

6. Cette imprécision relative s'explique par la nature des fournisseurs bordelais, marchands détaillistes ou de demi-gros.

en produits alimentaires. Le poisson (barriques de sardines, barils de harengs blancs, morues ou plus vaguement poisson sec) constitue en valeur 38 % des achats du marchand. Ensuite, l'huile, le sucre et le savon, qui ne sont pas différenciés dans le livre journal, représentent 27 % des achats. Une livraison de planches (sans doute de bois de pin, le seul à remonter le fleuve), un envoi de 300 bouteilles et surtout des mises à jour de comptes complètent les relations commerciales avec Bordeaux.

Avec la vallée et le Haut Pays, il faut bien souvent se contenter de relever les noms des denrées sans en pouvoir connaître la quantité. On se heurte là à l'un des obstacles majeurs de l'étude du commerce intérieur qui, parvenu à un certain degré de dispersion dans la redistribution ou dans la collecte, échappe aux notions quantitatives de poids ou de volumes.

A la remontée, le sel est le produit aux ramifications les plus lointaines : ainsi il compose exclusivement les chargements à destination de Molières, Belvès, Domme, Bétaille et Gramat, et sans doute fait-il partie des convois de « marchandises diverses » acheminées vers les autres endroits. Une seule mention du livre journal indique le lieu où Jean Babut s'approvisionne en sel : la maison Fourcaud à Libourne. Ce renseignement épars mérite d'être retenu quand on sait que Libourne, elle-même alimentée par les barques saintongaises, libournaises et blayaises venues de Ré, Oléron et Marennes, sert de grenier à sel à la vallée et aux pays de Haut. A la descente, en réponse à cette denrée vitale, nous n'avons relevé que quatre expéditions de bois : feuillards et merrains de Souillac et Turenne transportés par voie fluviale en raison de leur poids et de leur encombrement.

La moyenne vallée, entre Bergerac et Limeuil, recèle une richesse que l'on destine parfois au transport : il s'agit du blé d'Espagne et du « bled », mention vague pour toutes les céréales, que le marchand achète sur place. Ces achats locaux de Jean Babut sont en valeur les plus importants : 2.000 livres au marquis de Saint-Alvère, 4.000 livres au sr Fontayne, négociant de Mouleydier, 1.000 livres à deux marchands de Bergerac, soit 7.000 livres pour 1738.

A l'inverse, l'année suivante, Jean Babut se procure à Bordeaux 50 boisseaux de froment et ne vend aucun blé de la vallée : c'est encore une preuve de la fragilité de ce com-

merce dans la région dont nous avons déjà retrouvé d'autres exemples pour le siècle antérieur <sup>7</sup>.

Il reste, afin de mieux cerner l'activité du marchand, à définir le cadre humain de ses relations commerciales. Le livre journal permet de connaître la répartition géographique des clients et des fournisseurs, leurs professions, et leurs rapports avec Jean Babut. Ce dernier aspect est le plus difficile à saisir, car, à quelques exceptions près, ces rapports se réduisent à des opérations financières de débits et d'avoirs. Du côté hollandais, Jean Babut commerce avec trois négociants d'Amsterdam dont le plus régulier est Jean Naudy. Sur la place de Bordeaux, il a comme fournisseurs douze négociants, dont l'un, le sr Drouillard au Pont-Saint-Jean, est son commissionnaire, et neuf marchands, demi-grossistes qui le ravitaillent en poissons. Dans la vallée et vers le Haut Pays, la clientèle se diversifie et se disperse : six négociants <sup>8</sup>, dix marchands, dix marchands voituriers, cinq voituriers, trois marchands maîtres de bateaux, un seul artisan maître-cloutier et treize particuliers.

Même en tenant compte des incertitudes du vocabulaire des professions, le groupe le plus important est ici celui des marchands transporteurs et des simples voituriers qui jouent, après le maillon Jean Babut, le rôle de nouveaux intermédiaires. Avec eux les relations du marchand ne paraissent guère faciles : le 19 février 1734, le sr La Feuillade, marchand et maître de bateau de Saint-Capraise, qui transportait quatre pipes deux poignées de bled d'Espagne à 22 livres la pipe, « comme il a cousté sur les lieux », afin de les remettre au sr Drouillard, commissionnaire du marchand, « comme il avait ordre de ce faire », s'est avisé de vendre la marchandise à son profit. Alors Jean Babut, pour en récupérer le montant, rend La Feuillade débiteur des 89 livres 16 sols. Une mésaventure à peu près semblable survient le 16 janvier 1736 avec le sr Jardel, marchand et maître de bateau de Carsac, obligé, selon les propres termes de Jean Babut, de payer 94 livres 3 sols « pour un billet de déclaration que son fils m'a fait de plusieurs marchandises qu'il m'avait diverté ».

De tels ennuis étaient sans doute fréquents et s'expliquent fort bien par des raisons commerciales, mise à part l'honnêteté

7. Voir A.M. COGULA, *L'activité d'un maître de bateau sur la Dordogne au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle*, dans *Annales du Midi*, 1970, p. 39-41.

8. Sur ces 6 négociants, 2 sont à Bergerac, 1 à Mouleydier, 1 à Souillac, 1 à Turenne, 1 à Libourne.

plus ou moins grande de ces petits marchands transporteurs. En effet, en dépit des lettres de voiture, leurs responsabilités étaient mal définies, parfois seulement verbales pour de faibles cargaisons complément de chargements plus importants. En qualité de marchands, ils transportent aussi des denrées qui leur appartiennent et il est tentant de confondre avec elles les marchandises qui leur ont été confiées, non seulement pour le transport, mais aussi pour la vente : ainsi le 5 avril 1737, le sr Lavaysse, de Saint-Capraise, doit 73 livres pour paiement du feuillard qu'il a vendu pour le compte de Jean Babut.

Une autre source de déboires tient à la nature des échanges, souvent proches du troc, entre ces marchands transporteurs et ceux qu'on serait tenté de qualifier de sédentaires : ainsi le 25 novembre 1737, Ramade, marchand voiturier de Bétaille, doit 30 livres 4 sols pour régler, selon Jean Babut, « sel ou autres marchandises que je luy ai avancé sur une partie de froment qu'il m'a vendu et ne m'a livré ».

A ce stade des échanges, la mauvaise volonté n'est pas seule en cause, il faut lui adjoindre la difficulté de circulation du numéraire et, en cette première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, on est encore proche de l'évocation économique que Fernand Braudel a fait du royaume de Louis XIV : « Mais la grande économie qui suit le rythme mondial c'est celle des grandes villes, Paris, Rouen, Nantes, Bordeaux, Saint-Malo, Marseille, Lyon... Derrière cette économie urbaine, mercantile et monétaire, il y a un niveau de base d'économie rurale. La France de Louis XIV est une France campagnarde cloisonnée en provinces, où l'on vit par le troc, le salaire en nature, bien plus qu'en sols et en deniers... »<sup>9</sup>.

Quelle est alors dans ce cadre commercial la place de Jean Babut ? L'amplitude de ses transactions (achats, ventes, prêts, comptes) le situe au rang des petits marchands : sur 77 opérations financières, 30 sont inférieures à 100 livres, 21 sont comprises entre 100 et 500 livres, 10 entre 500 et 1.000 livres, 16 entre 1.000 et 5.000 livres ; aucune ne dépasse 5.000 livres. Tout laisse à penser qu'il est donc, comme beaucoup d'autres de ses semblables dont nous connaissons encore si mal l'activité, la pénultième étape de la diffusion des produits et le premier ou le deuxième maillon de leur collecte. Mais son rôle ne se réduit pas au seul plan local : au-delà de la

9. F. BRAUDEL, *Annales E.S.C.*, 1951, p. 65-69.

vallée, au-delà de Bordeaux, il a de lointaines antennes commerciales avec Amsterdam. Son exemple n'est pas isolé <sup>10</sup> ; simplement il confirme qu'il existe, même à l'échelle d'un petit marchand, des liens privilégiés entre Bergerac et la Hollande.

\* \* \*

Il faut donc dépasser la stricte analyse des données de ce document pour voir en lui une illustration des relations entre la vallée et les Pays Bas et du rôle de Bergerac vis-à-vis du Haut Pays. Aux origines de la vocation hollandaise de Bergerac, il y a les vins blancs et liquoreux de la vinée <sup>11</sup>, tant prisés de la clientèle hollandaise depuis qu'elle a supplanté les Anglais, davantage attirés par les vins du Bordelais.

Roger Dion, dans son ouvrage sur l'histoire de la vigne et du vin en France, a su parfaitement décrire l'emplacement favorable du vignoble au bord du fleuve navigable, les privilèges de la descente des vins lentement entamés par les arrêts du Parlement de Bordeaux sous prétexte de fraude ou de futailles non réglementaires et l'acharnement des jurats de Bergerac à défendre leurs droits et à se préserver des vignobles concurrents d'amont et d'aval <sup>12</sup>. Il montre aussi l'extension et l'adaptation du vignoble en réponse à la demande accrue des Hollandais : « au XVIII<sup>e</sup> siècle, écrit-il, il semble que la viticulture bergeracoise se soit mise tout entière au service de la Hollande » <sup>13</sup>. Nous serions plutôt tentés de restreindre cette période à la première moitié du siècle, âge d'or du commerce avec les Pays Bas, la seconde moitié étant moins favorable aux exportations de vins de Haut <sup>14</sup>. Même s'ils exagèrent dans leurs doléances et leurs placets, les Bergeracois ont durement ressenti cette progressive désaffection de la clientèle hollandaise, surtout après 1780. Les vins ne sont pas le seul produit d'exportation. Avec eux, sont exportées les rames de papier de Couze, Creysse, Mouleydier por-

10. Voir A. JOUANEL, *Bergerac et la Hollande*, 1951 (1<sup>re</sup> partie : les vins et leur commerce).

11. Voir pour les privilèges de la vinée G. CHARRIER, *Jurades de Bergerac*, t. XII, p. 105 et suivantes. Depuis la fin du XV<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> siècle, le « détroit » de la vinée est le suivant : Saint-Martin-de-Bergerac, Maurens, Sainte-Foy-des-Vignes, Ginestet, Lembras, Creysse, Mouleydier, Colombier, Monbazillac, la Madeleine, Saint-Christophe, Moncuq, Pomport, Saint-Mayme, Saint-Nexans, Saint-Laurent.

12. R. DION, *Histoire de la vigne et du vin en France des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1959, p. 58 et 391-394.

13. Ouv. cité, p. 440-441.

14. P. BUTEL et Ph. RONDIE, *La production et la commercialisation des vins du Libournais au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, dans *Annales du Midi*, 1969, p. 390-392.

tant en filigrane les armes d'Amsterdam <sup>15</sup>, les graines de genièvre et les cargaisons de châtaignes qui compensent en quantité les récoltes médiocres et moyennes du vignoble.

Pour recevoir tous ces produits, deux ou trois fois l'an, à l'automne et à l'hiver, les flottes hollandaises arrivent à Libourne en attente des gabares et des coureux d'amont <sup>16</sup>. Le livre journal illustre trop brièvement ce rôle du port : seuls sont mentionnés les noms des navires hollandais qui ont chargé là les tonneaux de vin expédiés par Jean Babut.

La consultation des registres de congés pour Libourne dans le fonds de l'Amirauté de Guyenne permet de retrouver et de vérifier, en partie, l'exactitude des informations du marchand <sup>17</sup>. Ces relations commerciales ont été resserrées, depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, par l'exode des protestants de la vallée <sup>18</sup>. Dès 1682, de nombreux pasteurs ont quitté la région et gagné les Pays Bas grâce aux navires hollandais. Après eux ont fui les fidèles et, souvent de condition aisée, ils ont renoué, à l'arrivée en terre hollandaise, des liens familiaux et commerciaux avec leur ancienne patrie. Ainsi Jean Coudert, Josué Valetton et Jean Naudy, tous trois commissionnaires de Jean Babut, sont d'origine bergeracoise <sup>19</sup> et il est probable qu'Odet Coudert, négociant de Bordeaux en relation

15. A. JOUANEL, ouv. cité (2<sup>e</sup> partie : le papier).

16. Libourne reçoit en 1737 64 navires hollandais dont 21 d'Amsterdam ; en 1738 57 navires hollandais dont 19 d'Amsterdam ; en 1739 56 navires hollandais dont 8 d'Amsterdam (Fonds de l'Amirauté de Guyenne, Arch. dép. Gironde, 6 B 609 - 610).

17. Navires hollandais chargés des vins expédiés par Jean Babut :

— « Leda Maria » (compte du 24.2.1737)	} (registres du fonds de l'Amirauté incomplets : manquent novembre et décembre 1736)
— « Jeune Eve » (compte du 24.2.1737)	
— « Jeune Pierre » (compte du 18.7.1737)	} (départ de Libourne : 7.11.1737)
— « La Marie » (compte du 29.10.1737)	
— « Le Saint Paul » (compte du 14.1.1738)	} (départ de Libourne : 16.11.1737)
— « Le Jeune Jean » (compte du 11.3.1738)	
— « L'Ida Maria » (compte du 11.3.1738)	} (départ de Libourne : 31.10.1737)
— « La Belle Rebecca » (compte du 6.4.1738)	
— « La Johanna Christina » (compte du 28.6.1738)	} (absent des registres : possibilité d'un chargement à Bordeaux)
— « Le Mereure libre » (compte du 24.1.1739)	
— « Le Constans » (compte du 21.2.1739)	} (absent des registres : possibilité d'un chargement à Bordeaux)
— « L'Elisabeth » (compte du 19.5.1739)	
	(départ de Libourne : 21.11.1738)
	(départ de Libourne : 28.11.1738)

18. C. MARTIN, *Les réfugiés de la Basse Dordogne après la Révocation de l'Edit de Nantes*, dans *Revue hist. de Bordeaux et de la Gironde*, 1966, p. 91.

19. A. JOUANEL, ouv. cité (3<sup>e</sup> partie : les relations familiales).

avec Jean Babut, est un autre représentant de ces familles marchandes dispersées par la Révocation.

Les relations de Bergerac avec le Haut Pays nous sont moins bien connues : elles font partie du quotidien, de la routine du commerce local que seul l'accidentel permet d'appréhender. Il faut que le pont de la ville s'écroule enfin en 1783, à la suite d'une inondation qui emporte les raccommodages de pierre et de bois, pour que le subdélégué fasse à l'intendant, après une narration dramatique, un tableau sans doute assez proche de la vérité <sup>20</sup> : « le pont de la Dordogne, cet ancien monument, qui menaçait ruine depuis longtemps, résista néanmoins jusque vers 8 heures, époque à laquelle il succomba », (lettre du 8 mars 1783)... « les bateaux ne pourront vraisemblablement plus remonter ni redescendre la rivière devant Bergerac, à cause des débris du pont ; et les diverses routes qui aboutissent à cette ville se trouvant interceptées... le commerce qui fournissait aux besoins de chaque canton, et procurait des débouchés pour les denrées du pays, en souffrira nécessairement un échec si considérable, qu'il ne sera presque plus d'aucune ressource ».

Bien que le pont soit encore debout en 1778, François de Paule Latapie, inspecteur des manufactures, a relevé dans son journal de tournée ce contraste entre la réalité économique de la ville et sa physionomie : « cette ville dont les habitants sont à peu près moitié catholiques moitié protestants, a environ 15.000 âmes. Vue du côté de la Dordogne, elle a un air de délabrement qui n'annonce en aucune manière un des lieux de la province où il y a le plus de commerce et d'industrie. On n'a jamais songé à y construire ni quais ni port commode, quoiqu'elle en soit très susceptible. Tout, jusqu'au pont, semble y annoncer la pauvreté... ».

Ces réserves faites, il n'empêche qu'au cœur d'un pays viticole, mieux protégée par les privilèges commerciaux que par ses murs détruits, Bergerac est, à la descente, l'étape nécessaire des cargaisons de bois, de blé, de châtaignes, et, à la remontée, l'endroit où s'opère la rupture de charge entre la

20. Cité dans G. CHARRIER, *Les Jurades de Bergerac*, Bergerac, 1889, t. XIII, p. 124 et suivantes, extr. du B.S.H.A.P., 1903, p. 380.

21. *L'industrie et le commerce en Guyenne sous le règne de Louis XVI* (Journal de tournée de François de Paule Latapie, inspecteur des manufactures, en 1778), dans *Archives historiques de la Gironde*, t. 38, p. 470.

voie fluviale, les routes, les chemins de terre des côteaux et les sentiers qui longent les méandres du fleuve vers l'amont.

\*  
\*\*

Le mérite du livre journal de Jean Babut est d'avoir permis de mesurer, à ce stade commercial, le rôle déjà important d'un petit marchand écartelé entre les trois pôles nécessaires de son commerce : Amsterdam, Bordeaux et Bergerac. Car il est infiniment probable que ses bénéfices hollandais, employés à Bordeaux, alimentent son commerce local : c'est, à l'échelle de la vallée, l'esquisse d'un trafic triangulaire où commerce intérieur et commerce extérieur se retrouvent intimement liés.

Anne-Marie COCULA.

---

## A propos d'une Société d'assurances réciproques établie en l'An XII à Bergerac

---

Les sociétés d'assurances à caractère agricole, principalement les mutuelles, n'ont commencé à se répandre en Dordogne que vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'existence éphémère de la plus ancienne d'entre elles, fondée à Bergerac le 1<sup>er</sup> prairial an XII (21 mai 1804) sous le titre de « Société d'assurances réciproques pour les récoltes en grains et en vins contre les ravages de la grêle », nous est attestée par un dossier provenant de la Sous-Préfecture de Bergerac <sup>1</sup>.

L'initiative de cet établissement, calqué sur une société analogue fondée à Toulouse en l'an X par l'un des promoteurs du mutualisme agricole, Pierre Barrau <sup>2</sup>, semble revenir à Jacques Bontemps, qui était président du canton de Cunèges et propriétaire à Sigoulès. Ce dernier soumet le 26 floréal au sous-préfet Prunis son projet d'association : « Permettez-moi, écrit-il, de vous réitérer mes instances ou, pour mieux dire, mes importunités auprès de vous, afin que tout aille le mieux possible. Mais je me trompe, je dois plutôt vous remercier du zèle et de la persévérance que vous avez bien voulu donner au désir ardent que vous avez vu en moi de faire prospérer sous vos auspices un établissement qui ne peut procurer que les plus grands avantages à l'agriculture et surtout aux propriétaires. » Prunis ne perd pas de temps pour transmettre le dossier au préfet, qui donne deux jours après, le 28 floréal, son soutien à l'affaire et adresse ses félicitations à Bontemps. Le ministre de l'Intérieur, Chaptal, exprimera à son tour sa satisfaction dans une lettre du 12 thermidor.

On connaît les statuts de l'association par une brochure de 30 pages imprimée à Bergerac chez Bargeas, portant la date de prairial an XII. Après des « réflexions préliminaires » et des reproductions de lettres officielles approuvant les initiatives de Barrau et de Bontemps, vient l'« acte constitutif et réglementaire de la société ». Ce document ne comporte pas

1. Arch. dép. Dordogne, 1 Z 77.

2. Pierre-Bernard Barrau (1767-1843) s'occupa d'assurances mutuelles contre la grêle dès 1799 ; il fonda à Toulouse en 1803 une association qui recueillit l'adhésion de 49 cultivateurs de la Haute-Garonne et fut l'auteur du premier manuel de l'assureur publié en France (1816). Voir sur ce personnage le *Dictionnaire de biographie française*, t. V, col. 560.

moins de 30 articles, signés et approuvés sur l'original manuscrit par 26 « propriétaires de fonds ruraux » ou leurs représentants<sup>3</sup>. Les articles I à III posent les principes généraux : garantie réciproque annuelle d'une indemnité en cas de grêle; dépôt d'une prime de 3 % sur l'évaluation des récoltes en grains, de 4 % sur celle des récoltes en vins, ces différentes primes composant la masse commune. « Le nombre des associés », souligne l'article III, « est illimité. Pour être admis il suffit de posséder une propriété foncière dont la distance de la commune de Bergerac, point central de la société, n'excède pas huit lieues, sans égard au département dans lequel elle se trouve située, et que le montant de la récolte qu'on veut faire assurer... produise au moins une prime de 30 francs ».

Les articles IV à XI traitent de l'organisation interne de l'association, qui comprendra neuf « officiers », savoir un directeur nommé pour un temps illimité, qui sera « l'homme de la compagnie » et se fera assister d'un secrétaire rémunéré, un président à voix prépondérante, « modérateur né de toutes les assemblées », un vice-président, un trésorier et cinq commissaires qui contrôleront le travail du directeur et veilleront « constamment et spécialement aux intérêts de la société ». Tous les officiers exercent leurs fonctions sans indemnité ni rétribution, ils sont nommés pour un an, à l'exception du directeur, et rééligibles.

L'article XII porte désignation des officiers pour l'année en cours. On n'est pas surpris de voir que la présidence échoit au promoteur, le citoyen Jacques Bontemps, alors que la vice-présidence est donnée à Boissière, maire de Bergerac. Le directeur sera Couderc du Casse, commissaire du gouvernement près le tribunal de première instance, le trésorier Louis Bouchon, président du tribunal de commerce. Quant aux cinq commissaires, ce seront trois négociants : Henri Vigier, Dussumier d'Hollande et Pierre Loreilhe, et deux propriétaires : Larmandie-Tressac et Boisson-Beauvalon.

Les articles XIII à XXVII fixent les détails de fonctionnement de l'assurance : évaluation des prix moyens à retenir pour l'année, mécanisme du versement des consignations, formalités à remplir pour les expertises en cas de grêle. L'article XXVIII stipule que seront admis au nombre des associés non

3. Ces 26 propriétaires sont les suivants: Couderc, Boisson-Beauvalon, Saint-Georges-Valette, Boissière, J. Carrier, Blanc-Michelet, Brugière, Bontemps, Joseph Prunis, les sœurs Bontemps, Lubriac, Roustans, Bouchon, Choisy, Monbrun, Pierre Loreilhe, Landiran, Dussumier, J.-B. Duclos, Counord fils, P. Reclus aîné, Bonmartin, H. Viger, Deschamps, Neyrac et Dousault-Primaudière.

seulement les propriétaires mais aussi les fermiers ou les colons. Enfin il est prévu aux deux derniers articles que le traité sera imprimé aux frais de la société et diffusé auprès des autorités compétentes, « afin que le gouvernement n'y voie d'autre but que la prospérité de l'agriculture, le bonheur et la sécurité des propriétaires ruraux ».

\*  
\*\*

On voit par l'analyse qui précède l'intérêt que présente cette association, tant au point de vue juridique qu'historique. Le dossier ne nous révèle pas seulement cet ancêtre inattendu du mutualisme agricole, mais aussi et surtout il nous fournit des détails d'ordre économique sur quelques vignobles du Bergeracois au début du Premier Empire.

Les registres des déclarations prévus par les statuts existent pour l'an XII et l'an XIII. Il apparaît d'après le registre de l'an XII que 27 propriétaires ont adhéré à la nouvelle société : treize d'entre eux ont leur domicile à Bergerac, deux à Sigoulès et deux à Thénac ; neuf autres résident dans diverses localités de la Dordogne : Born-de-Champs, Fougueyrolles, le Pujol, Clérans, Rouquette, Lanquais, Issigeac, Monsac et Bayac ; un seul a sa demeure hors des frontières du département, c'est Charles Lubriac à Soumensac, en Lot-et-Garonne. En l'an XIII il y aura trente déclarants dont dix seulement de Bergerac, des associés nouveaux apparaissent à Lestignac, Eymet, Faux et Pomport et le caractère interdépartemental de l'établissement s'élargit quelque peu : deux propriétaires ont leur domicile à Soumensac, un autre à la Roquille en Gironde.

Quant au prix de la barrique de vin assigné par les déclarants eux-mêmes à leur production, il varie de 40 F à 25 F en l'an XII, le chiffre le plus élevé étant le plus fréquent. L'éventail s'élargit l'année suivante, pour laquelle on note cinq prix différents suivant la qualité : 40 F, 35 F, 30 F, 25 F et 24 F, mais cette fois c'est le chiffre de 30 francs qui revient le plus souvent (19 mentions en l'an XIII contre 10 en l'an XII). Ces variations s'expliquent probablement par l'abondance plus ou moins grande de la production d'une année à l'autre.

Nous avons résumé sous forme de tableau, en nous bornant aux propriétaires produisant plus de 100 barriques, les éléments fournis par les registres des déclarations. Ajoutons qu'en l'an XII la quantité de vin assurée s'élevait en tout à 2.704 barriques, représentant un montant de 94.540 francs, alors qu'en l'an XIII on arrive à 3.062 barriques, soit 93.126

francs. Ces chiffres ne représentent évidemment qu'une faible partie de la production vinicole en Bergeracois.

Noms et adresses des propriétaires	Superficie de vignobles	Localisation des vignobles	Production en barriques	Estimation des prix par barrique
Charles Lubriac à Soumensac	105 arpents 3/4	Soumensac et Saint-Jean-de- Duras (L.-et-G.) St-Sulpice- d'Ey- met	345 (an XII) 392 (an XIII)	40 F (an XII) 30 F (an XIII)
Jacques Bontemps à Sigoulès	88 journaux, mesure de Puyguilhem	Sigoulès et Monbos	250 (an XII) 300 (an XIII)	40 F (an XII) 30 F (an XIII)
Louis Bouchon à Bergerac	240 pognerées	Bergerac	200 (ans XII et XIII)	30 F
Pierre Counord fils à Bergerac	66 journaux	Pomport, Rouillas et Lamonzie-Saint- Martin	200 (an XII)	25 F
Jean-Baptiste Brugière à Thénac	72 journaux, mesure de Puyguilhem	Thénac et Monestier	160 (an XII) 160 (an XIII)	40 F (an XII) 30 F (an XIII)
Pierre Teyssonnière à Eymet	39 journaux 2/3	Rouquette et Agnac (L.-et-G.)	154 (an XIII)	24 F
Jean-Baptiste Duclos à Bergerac	49 journaux	Bergerac, Prigon- rieux et Saint-Cer- nin-de-Labarde	136 (an XII)	30 F
Pierre Guibert-Sissac à Soumensac	?	Soumensac ?	120 (an XIII)	30 F
Elie-François Chanaud aîné à Cause-de-Clérans	31 arpents 1/2	Saint-Capraine- de-Clérans et Saint-Avit- de-Soulèges (Gironde)	120 (an XIII)	30 F
Front-Patrice Larmandie-Tressac à Bergerac	71 journaux	Pomport et Monbazillac	120 (an XII)	40 F
Joseph Gardonne à la Roquille	38 journaux	La Roquille et Margueron (Gironde)	120 (an XIII)	25 F
Delbet à Eymet	35 arpents	Eymet et Serres	115 (an XIII)	30 F

Il n'est pas sans intérêt, d'autre part, de relever certaines mentions qui concernent des vignobles moins importants mais producteurs de crus renommés. Ainsi le vignoble de Pécharmant à Bergerac (45 arpents), propriété de Jean Huguon, qui escomptait en l'an XIII une récolte de 100 barriques à 30 F la barrique. Notons aussi, à Monbazillac :

— les vignobles du Petit-Paris, de Maisonneuve, du Haut-Thibaud et du Bas-Thibaud, qui appartenaient respectivement aux sœurs Bontemps, à Jean Valeton-Boissière, à Larmandie-Tressac et au médecin Jean Carrier et qui produisaient chacun 60 barriques à 40 F ;

— le vignoble de la Gueylardie, propriété de Pierre Loreilhe, qui s'assure pour 50 barriques à 25 F ;

— le vignoble de Pataut, à la veuve Courtine, assuré pour 40 barriques à 40 F

\*  
\*\*

En ce qui concerne les récoltes en grains, notre dossier offre beaucoup moins d'intérêt : il y eut seulement cinq adhérents en l'an XII et 9 l'année suivante. Remarquons seulement à ce propos que le sous-préfet lui-même, Joseph Prunis, dont nous avons vu qu'il soutint efficacement les efforts de Bontemps pour fonder l'association, ne dédaigne pas de donner l'exemple en s'assurant pour 1.200 F. Il possédait une métairie à la Grange au Pontet, commune de Saint-Cyprien, et le domaine du Mas à Carves <sup>4</sup>.

Le dossier ne contient aucune pièce postérieure à l'an XIII, il convient donc de se demander ce que devint la société après cette date. La réponse à cette question nous est fournie par une lettre d'un des successeurs de Prunis, qui écrit en ces termes au préfet le 12 juin 1815 pour donner suite à une enquête prescrite par Chaptal <sup>5</sup> : « La société d'assurances contre la grêle formée en l'an XII à Bergerac par un certain nombre de propriétaires de l'arrondissement n'eut qu'une existence de

4. Prunis vendit sa maison du Pontet en 1812 à Marie Coq, veuve Maraval de la Bertrandie. Il ne possédait plus rien lors de son testament (reçu par Vialen, notaire à Saint-Cyprien, le 25 octobre 1814), par lequel il légua à ses trois sœurs Marguerite, Catherine et Marie ainsi qu'à Jean Roye et Marguerite Gayot, conjoints, tous ses meubles, effets et denrées consistant en argenterie, lits et linge (Arch. dép. Dordogne, 325 Q 51 et 99 Q 32).

5. Arch. dép. Dordogne, 7 M 78.

peu de durée. Les associés, s'étant trouvés trop peu nombreux, se retirèrent en 1806 après la distribution des fonds de leurs actions... Les grands événements qui se sont succédés depuis cette époque n'ont pas été favorables au rétablissement de la société, qui en se dissolvant se proposa de reprendre son institution dans des temps plus calmes et plus heureux. » On ne peut que regretter cette disparition prématurée, en songeant à l'exceptionnelle vue d'ensemble que l'adhésion de tous les vigneronns du Bergeracois aux statuts prônés par Jacques Bon-temps aurait permis de fournir aux historiens sur la situation vinicole de la région sous le Premier Empire.

Noël BECQUART.



# LES GRAVURES PARIETALES DE L'ABRI DU TROU NOIR

## A SAINT-CYPRIEN

L'abri du Trou Noir recèle une curieuse fresque de têtes gravées de datation difficile, mais d'un intérêt archéologique et ethnologique certain.

### *Historique.*

Il est vraisemblable que, du fait même de sa situation (il ne s'agit pas d'une grotte profonde), l'abri du Trou Noir est connu, fréquenté, comme l'on dit, depuis toujours. L'existence d'un petit sentier parallèle à la ligne de falaise qui recèle l'abri semble l'attester.

Cependant, il y a quelques années seulement, le regretté J. Lafille, instituteur au Bugue, remarquait l'existence de gravures pariétales et les signalait en particulier au Spéléo-Club de Périgueux (Jean Bouchereau). C'est ainsi que nous fûmes amenés en 1964 à visiter cet abri. L'abri du Trou Noir n'a pas donné lieu à publication

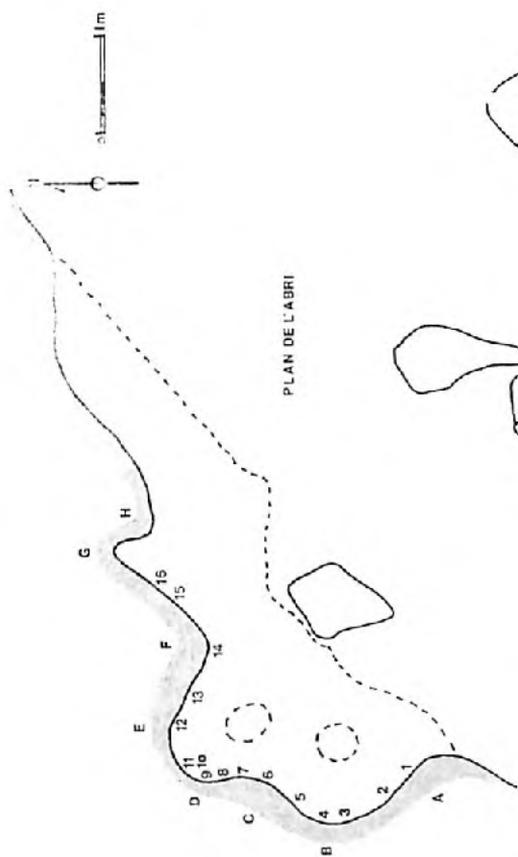
### *Localisation.*

L'abri est situé à flanc de coteau, à moins de 100 m de la route D 35, à mi-chemin entre Campagne et Saint-Cyprien et, plus précisément, entre l'embranchement de la route de Péchalifour et le croisement des routes D 35 et D 49. Il dépend de la commune de Saint-Cyprien. Les coordonnées I.G.N. et E.M. sont les suivantes :

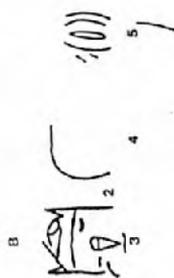
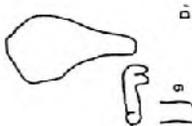
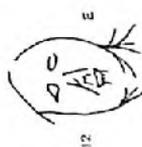
I.G.N.: CK 429731; E.M. (Bergerac S.E.): X = 495,15; Y = 288,95; Z = 150.

Pour atteindre l'abri, il faut grimper sur un coteau de pente assez raide, au milieu d'une végétation de chênes, de genévriers, de lavande sauvage, que l'on pourrait comparer à celle de certains causses, si ce n'était la présence de lierre dans les sous-bois.

Ce coteau marque l'ouest du confluent d'une petite vallée avec un affluent de la rive gauche de la Vézère. Au croisement de cette combe et de la route D 35 existe une émergence



— LE TROU NOIR —



SCHEMA DE SITUATION DES GRAVURES

loged70



aménagée avec un bassin de retenue en pierre taillée et béton mesurant 1,50 m sur 1,50 m. L'eau gagne le confluent en passant sous la route.

L'abri s'est formé sous une petite ligne de falaise, de 2 à 3 mètres de haut, dans laquelle s'ouvrent :

— à l'est, une grotte surbaissée de 5 m sur 5 m et 0,70 m de hauteur, dans laquelle on peut voir des traces de sondage sauvage. Cette cavité est peut-être à l'origine du nom de « Trou Noir » ;

— à l'ouest, d'abord un petit couloir de 3 à 4 m, puis une carrière à ciel ouvert de 5 m sur 5 m, abandonnée depuis longtemps si l'on en juge par la mousse qui couvre les parois et les pierres d'extraction éparses sur le sol.

Il n'existe guère de sentier pour monter à l'abri, seule une trace de passage persiste le long de la falaise. D'après la carte I.G.N., enfin, la maison la plus proche est à environ 300 m en aval (Montansel). Nous n'avons pas noté de ruines à proximité mais la végétation est assez envahissante malgré son aspect caussenard.

#### *L'abri.*

L'abri du Trou Noir ne mérite guère son nom : ce n'est pas un bon abri et, étant donné sa faible profondeur, nul recoin n'est obscur. Il mesure environ 6 m dans sa plus grande largeur et 2 m dans sa plus grande profondeur. Pour ce qui est de la hauteur, un homme y tient à peine debout. L'auvent de l'abri est percé de deux cheminées naturelles, si bien que, lorsqu'il pleut, il est bien difficile de trouver un endroit, où, même recroquevillé, l'on soit protégé. Nous n'avons pas observé de mortaises de poutre.

En son centre, un trou, vraisemblablement artificiel, est creusé dans la roche qui forme le sol. Au fond de ce trou (0,60 m sur 0,60 m et 0,55 m de profondeur) pourrit un mélange de sable et d'humus, pour autant qu'on puisse en juger sans creuser.

Entre A et H (voir plan), la roche formant les parois de l'abri est altérée; elle est rougie, semble-t-il, par le feu jusqu'à une hauteur de 0,70 m environ. Le sol a été abaissé, récemment, dégageant ainsi la base de la bande de roche et matérialisant le niveau du sol (à environ 12 cm au-dessus du sol actuel). Le tas de déblais ne présente pas d'industrie en surface. L'abri a peut-être été appelé « Trou Noir » au temps où la roche était noircie par la fumée, mais il n'en reste aucune trace actuellement.

La roche constituant la petite ligne de falaise qui abrite le Trou Noir est un calcaire gréseux coniacien qui est altéré par des phénomènes de surface dus à l'exposition méridionale, à la faible avancée de l'abri et à la présence des cheminées. Les traits gravés sont rehaussés de mousse, certains trous sont occupés par des capillaires.

Le feu et un décapage récent du sol ne semblent pas avoir altéré les figurations, sauf, d'une part, la figure 10 et, d'autre part, l'escalier 13 que nous avons connu intact lors de notre premier passage.

#### *Les gravures.*

Elles sont localisées sur le fond de l'abri dans une bande d'environ 4 m de long sur 1 m de haut. Elles comportent 6 têtes humaines identifiables sans difficulté, deux ébauches, des méplats aménagés pour un usage non explicite, des traits isolés ou groupés en des ligurations ovalaires qui pourraient, pour certains, évoquer deux vulves en raison de la proximité d'un phallus réaliste, un escalier miniature et enfin un groupe de deux lettres.

Deux faibles surplombs ont été utilisés pour aligner les figurations (voir schéma de situation). On peut décrire essentiellement seize figurations ou groupe de figurations.

1. — C'est un méplat sub-rectangulaire légèrement resserré vers le bas (0,15 m sur 0,15 m à 0,80 m au-dessus du sol). La partie centrale a été enlevée, le plan central rejoint le plan de la paroi rocheuse en un large biseau dans la partie inférieure. Dans la partie supéro-latérale, les deux plans se raccordent par des pans inclinés.

2. — Ces traits gravés (à 0,45 m du sol) sont peu nets et non explicites.

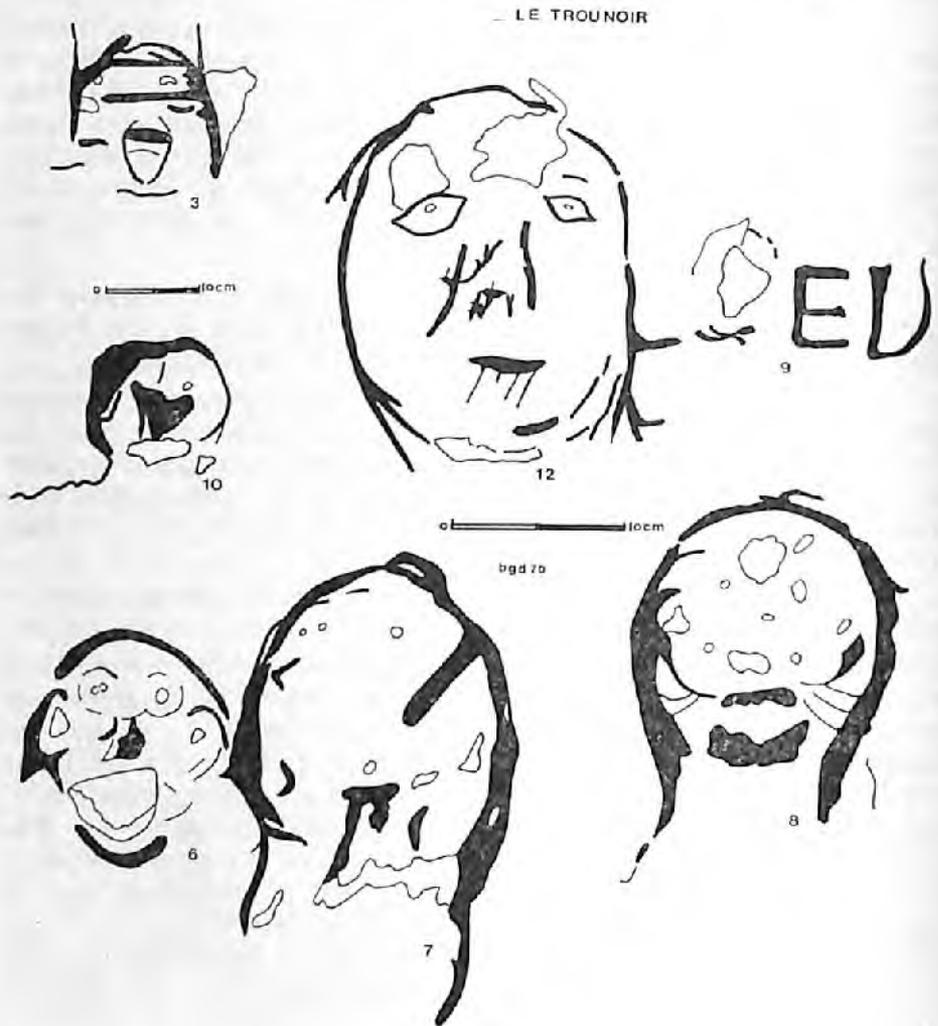
3. — Il s'agit là d'une tête humaine coiffée, semble-t-il, d'un casque à deux pointes latérales (le relevé photographique de la pointe de gauche, moins net que celui de droite, est complété grâce au relevé graphique). Le nez est finement gravé, la bouche et la langue pendante sont plus profondément marquées. Mis à part les traits de détail, l'ensemble est une gravure en creux profond d'environ 3 cm. Cette tête nous a paru casquée, car elle comporte deux pointes latérales et supérieures et un trait formant bandeau au niveau du front (0,10 m de large sur 0,11 de haut à 0,45 m au-dessus du sol).

4. — C'est encore un méplat sub-rectangulaire très légèrement resserré vers le bas, analogue au méplat 1.

5. — Cet ensemble de traits (0,10 m sur 0,18 m à 0,45 m du sol) comporte des traits en accolade (un à gauche, deux à droite) entourant une cavité centrale ovale à grand axe vertical.

6. — La figure suivante est une tête grimaçante. La bouche est largement ouverte (creux de 5 cm de profondeur qui est peut-être naturel), la lèvre inférieure est un large méplat; les orbites, les oreilles et le nez sont gravés à trait net et font de cette tête l'une des plus expressives de l'ensemble (0,14 m sur 0,17 m à 0,35 m du sol).

7. — Cette tête est accolée à la précédente et légèrement



plus grande. Seul le contour et la bouche sont explicites. Elle comporte d'autres traits gravés que l'on a du mal à identifier avec certitude. Il faut signaler qu'elle présente une amorce de cou et une bouche (0,17 m sur 0,33 à 0,35 m du sol).

8. — La tête suivante (à 0,10 m de la précédente) comporte elle aussi un cou. Elle présente une bouche, un menton, des sortes de moustaches de chat — dont nous n'avons pu relever sur diapositives que les traits principaux, mais pour lesquelles nous avons complété le dessin grâce à nos relevés graphiques (0,16 m sur 0,23 m à 0,35 m du sol) — à moins qu'il ne s'agisse d'une vue occipitale avec tracé de la nuque, comme peut-être pour la figuration n° 7.

Le trait de gravure des figures, 6, 7 et 8 a, en moyenne, 1 à 2 cm de profondeur. Il est moins profond que celui de la figure 3.

9. — L'ensemble 9 présente à décrire trois figurations (à environ 0,80 m du sol):

— un phallus horizontal (13 cm sur 4,5 cm). Son trait est peu incisé. Le gland et le scrotum sont réalistes ;

— au-dessous de ce phallus et un peu à gauche existe un groupe de deux lettres en majuscules dites d'imprimerie (E U ou E V) mesurant 10 cm. Le E est très net et régulier. Le U est déformé, peu net. En l'absence du E on hésiterait à voir une lettre dans cette figuration ;

— à gauche de E U et à la même hauteur (à 0,68 m au-dessus du sol) se trouve un ensemble de traits centrés par un creux naturel ovalaire à grand axe vertical.

10. — Cette tête est très abîmée, mais son contour est net. Au centre, un trait creusé, large et tourmenté, en forme de T, pourrait dessiner le nez et les yeux (0,15 m sur 0,14 m à 0,20 m au-dessus du sol, à la limite inférieure de la bande de rocher rougie par le feu).

11. — Ebauche en forme de raquette (0,13 m sur 0,80 m au-dessus du sol).

Entre 11 et 12, existe un ensemble de traits peu profonds et non explicites (0,18 m sur 0,18 m).

12. — Cette tête comporte des yeux aux pupilles marquées, un nez étalé et une bouche. Sur son côté gauche, une mèche de cheveux a été gravée sur un relief naturel. La région sous-maxillaire est également marquée par des traits obliques en bas et en dedans qui pourraient figurer les plis du cou. La lèvre inférieure comporte quatre traits quasi-perpendiculaires

à son grand axe dont la signification nous échappe. La figure 7 présente deux traits semblables. Le trait de gravure est plus étroit et légèrement moins profond que pour les autres figurations (0,17 m sur 0,24 m à 0,68 m au-dessus du sol).

13. — Il s'agit d'un « escalier » miniature sculpté au niveau du sol à droite dans l'ensemble gravé. Il comporte douze marches en comptant la base de départ.

Chaque marche mesure environ 0,80 cm de hauteur. Elles sont plus larges à la base (4 cm) qu'au sommet (1 cm). Un palier a été dégagé en haut des marches. L'ensemble mesure 0,25 m sur 0,30 m. Les marches sont actuellement très abîmées. Elles étaient intactes lors de notre premier passage.

14. — Trou carré (5,5 cm sur 6,5 cm ; 5 cm de profondeur à 0,52 m du sol). Sa régularité inciterait à le croire artificiel.

15. — La partie centrale de ce méplat sub-rectangulaire a été enlevée sur une faible épaisseur. Il est traité comme les méplats 1 et 4. Sa limite supérieure est à 0,73 m au-dessus du sol.

16. — Cette ébauche est gravée très peu profondément (environ 0,50 cm), elle est de forme sub-rectangulaire non fermée mais resserrée vers le bas. Un trait horizontal relie presque les branches verticales. Il pourrait simuler une bouche ou un menton comme peut-être dans la figure 11. Elle est très peu visible (0,09 m sur 0,15 m à 0,85 m du sol). A sa gauche existe un trait vertical gravé (0,30 m de haut).

### *Commentaires*

Les gravures du Trou Noir paraissent former un ensemble assez cohérent, pourtant on est en droit de mettre en doute leur contemporanéité. On sait que nombre de parois rocheuses sont couvertes de graffiti d'époques différentes : une figuration en appelle d'autres de même nature.

Pour l'ensemble gravé du Trou Noir, deux techniques totalement différentes ont été utilisées. Certaines figurations sont limitées par un trait plus ou moins profondément et largement gravé, présentant parfois un modelé qui est presque du bas-relief (fig. 3 et 6). D'autres sont obtenues par enlèvement de roche sur toute la surface intérieure au contour (méplats 1, 4 et 15).

De plus, cet ensemble est assez hétérogène du point de vue stylistique. La plupart des figures sont traitées simplement à traits presque rectilignes (fig. 3) ou curvilignes sans grands

modelés (fig. 6, 7, 8 et 12). Sur certaines figures, les détails d'identification sont réduits à un trait plus ou moins horizontal marquant la « bouche » (fig. 7, 8 et 16). D'autres montrent un petit peu plus de recherche : les figures 3 et 6 ont la bouche ouverte ; sur la figure 6, les yeux et les oreilles sont ourlés par des courbes centrées par un creux.

Le contour de la figure 12 est tout aussi simple que celui des autres figures ; mais ici les yeux en amande, les plis du cou et la mèche de cheveux sont traités avec beaucoup plus de recherche (portrait caricatural ?).

Toutes ces figures sont vues de face et aucune n'accuse de mouvement, sauf la figure 6, ricanante, recherchant plus la fantaisie que la ressemblance. Tout cela conduit à penser que ces gravures sont dues à plusieurs personnes.

Laquelle parmi ces gravures a été exécutée la première ? Il est impossible de répondre : les traits sont patinés de la même façon ; il n'y a pas de superposition. Toutes ces gravures ont pu être exécutées dans un laps de temps assez limité.

Leur style montre qu'il ne s'agit pas d'œuvres préhistoriques ni même sans doute protohistoriques. Les seuls éléments de datation pourraient être la figuration 3 et les lettres E U.

La figure 3 représente une tête coiffée d'un casque à 2 pointes latérales ; elle pourrait évoquer une gravure d'époque franque, ainsi que nous l'a fait remarquer A. Leroi-Gourhan. Les lettres E U (ou E V) ont été utilisées depuis le très haut Moyen Age, mais sur les coteaux de Campagne ou de Saint-Cyprien l'instruction publique n'est guère généralisée que depuis un siècle.

La profondeur des traits, de même, d'ailleurs, que le nombre des figurations du Trou Noir et une certaine recherche dans leur facture montrent à l'évidence qu'il ne s'agit pas ici de graffiti, faits à la sauvette, mais bien d'une composition patiemment élaborée, quels qu'en soient le but et le nombre des auteurs.

Peut-être s'agit-il de l'œuvre de bergers périgourdins ? Les auteurs ne nous ont pas laissé d'éléments permettant actuellement de les situer dans le temps mais peut-être, en rapprochant leurs œuvres de celles d'autres lieux, un jour pourrons-nous en dire davantage.

Brigitte et Gilles DELLUC.

## CROIX DE CARREFOURS

---

Dans notre région où l'architecture religieuse a produit de nombreuses églises ou monuments, il y a d'autres édifices peu importants qui se rattachent à ces constructions; ce sont les croix de carrefours et les oratoires qui peuvent avoir eu un rôle funéraire, mais qui sont surtout des lieux de prières. Ces édifices ne sont pas également répartis dans toutes les régions du Périgord et si l'on peut citer les croix de Sergeac, de la Cassagne, de Bayle dans la commune de Jayac, de la rue Chanzy, à Périgueux, combien d'autres sont inconnues.



Dans le canton de Mareuil, nous avons choisi les communes de Champeaux-et-la-Chapelle-Pommier, de Saint-Sulpice-de-Mareuil et l'ancienne commune de Saint-Pardoux-de-Mareuil, qui possèdent une ou plusieurs de ces croix. Nous en avons retenu trois qui, d'architecture différente et d'époques très variées, sont taillées dans la même pierre calcaire propre à cette région.

*Croix des Bernardières* (commune de Champeaux-et-la-Chapelle-Pommier). — Fig. I.

Situé près de la route qui va de Champeaux à Rudeau, non loin du hameau des Bernardières, cet édifice de 1,72 m de hauteur est construit sur un socle formé de trois marches. Le dé repose sur une base formée d'une large moulure plate: il possède, gravée sur un marbre, une inscription qui rappelle qu' : « Ici ont été recueillis les ossements des soldats du connétable du Guesclin, tombés lors de l'attaque du château des Bernardières occupé par les Anglais. Septembre 1377 ». Le fût, reposant sur le dé par l'intermédiaire d'une corniche formée d'un cavet entre deux quart-de-rond, comprend deux volumes parallélépipédiques dont les arêtes supérieures sont dans un cas chanfreinées et dans l'autre en forme de cavet. La croix a son montant plus long que les trois autres branches; c'est une croix latine qui ne porte aucune inscription.

*Croix de carrefour* (ancienne commune de Saint-Pardoux-de-Mareuil). — Fig. II.

A l'entrée du bourg, côté Mareuil, cette croix est adossée au talus et a 3,60 m de hauteur. Elle comprend trois parties : le dé qui repose sur un emmarchement formé de trois marches est un parallélépipède dont les côtés verticaux sont incurvés. Dans le refouillement une tablette d'inscription, en marbre, indique que cet édifice a été « relevé en l'honneur de Sainte Anne au nom de Jean Henry Gautier — 14 février 1848 ». Chaque angle de cet élément est décoré, sur les faces avant et arrière, d'une gorge cylindrique se prolongeant dans l'épaisseur du dé par deux balustres cannelés. Le fût comprend, souligné d'un listel, un oratoire en forme de coquille triangulaire taillé dans la première partie. Les contre-courbes ont leurs départs soulignés de dentelures. Les trois autres parties incurvées sont décorées d'un listel et de gorges cylindriques se prolongeant, dans l'épaisseur et sur les faces latérales, de balustres composés de deux éléments semblables

opposés par leur base et décorés de cannelures à cotes et de rais-de-cœur.

La croix pattée, décorée d'un listel, a ses branches incurvées et ses extrémités garnies de gorges cylindriques se prolongeant dans l'épaisseur par des balustres cannelées à cotes, assemblés par un volume ovoïde décoré de rais-de-cœur. Dans le refouillement et inscrite dans un cercle, se trouve une décoration centrale formant une étoile à quatre branches dont les extrémités sont décorées de besants.

*Croix de carrefour* (commune de Saint-Sulpice-de-Mareuil). — Fig. III.

Situé près de l'embranchement de la route de Lafaye sur la route nationale 708, cet ensemble comprend quatre parties :

— le socle, qui est un simple parallélépipède rectangle posé à même le sol.

— le fût hexagonal chanfreiné à arrêt sur chanfrein, dont la partie supérieure est décorée d'un bandeau et de deux listels.

— le chapiteau, en forme de pyramide tronquée renversée sur la pointe, repose sur un astragale. La corbeille est décorée sur les quatre faces de rinceaux et de feuilles de chêne. Les quatre angles chanfreinés sont ornés d'une acanthe. La partie supérieure des faces nord et sud est garnie d'une rosace.

— la croix grecque a ses trois branches qui se terminent par un épi décoré d'une baguette; le parement extérieur étant décoré d'une gorge. Chaque angle formé par les traverses est renforcé par une double volute. A la croisée, sur la face, le Christ en croix vêtu d'un périzonium, se détache en relief sur le montant et sur la corbeille du chapiteau. Une Vierge à l'Enfant, très érodée, orne le revers. Sur la traverse on peut lire la date, 1642; et à la partie supérieure se trouve le cartouche portant l'inscription I.N.R.I.

Ce sondage qui est une variation de thème ne peut évidemment pas donner d'indication précise et être la synthèse des croix du Périgord. Nous espérons que le vœu de notre Président, émis en 1936, sera exaucé et qu'un travail d'ensemble sera fait à bref délai, compte tenu des destructions et disparitions qui de jour en jour augmentent.

M. et G. PONCEAU.

## NÉCROLOGIE

# Félix CONTASSOT

---

M. Félix Contassot, prêtre de la Congrégation de la Mission, est mort à Paris le 6 mai 1972. Il appartenait à notre compagnie depuis 1953. Né en 1901 à Montceau-les-Mines, il avait fait ses études secondaires en Hollande. Ordonné prêtre en 1927, il devint docteur en droit canon, à Rome, puis professeur au Grand Séminaire de Périgueux en 1929. Il devait y rester jusqu'en 1953, successivement professeur, économiste, et supérieur. Ce quart de siècle, ou presque, passé à Périgueux, lui permit de donner sa mesure dans les fonctions successives qu'il remplit, toujours avec le même dévouement, la même simplicité, le même sens de l'humour, la même spiritualité profonde, la même pénétration psychologique. Il ne nous appartient pas de dire ce que fut ce prêtre exceptionnel et cet éducateur : il n'est que de considérer la marque qu'il a imprimée au clergé périgourdin, la résonance en ce dernier des vertus de M. Contassot ; on peut dire qu'une bonne moitié des prêtres de ce diocèse lui doit sa formation, ses qualités et son visage.

Mais il nous appartient de souligner le travail historique qu'a fourni M. Contassot. Sans doute n'était-il pas prédestiné à devenir historien : il l'est devenu à la fois par goût et par une sorte de piété à l'égard de sa congrégation et du diocèse. Pour approfondir et éclairer sa fonction de supérieur, il eut l'idée de rechercher ce qu'avaient pu être les séminaires d'antan en Périgord. De fil en aiguille, de sondages en approfondissements, il se prit au jeu et mena à bien, avec de réelles qualités scientifiques, son travail de recherche. Ce n'était pas chez lui simple curiosité d'esprit ni dilettantisme, c'était vraiment le désir de savoir comment ses prédécesseurs — Lazaristes ou séculiers — avaient résolu des problèmes analogues à ceux qu'il affrontait dans une période difficile (mais quelle période n'est pas difficile en ce domaine ?) De sorte qu'en lisant, par exemple la monographie de M. Contassot sur le Séminaire de Sarlat, on est vraiment plongé dans l'ambiance des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. On y rencontre les gens, l'évêque, les directeurs, les élèves, on pénètre dans l'intimité de la petite ville épiscopale. Pour risquer une image chère à Newman, l'historien n'avait pas seulement, en l'occurrence, une connaissance notionnelle mais réelle : ce qu'il extrayait des archives devenait grâce à lui matière vivante et révélatrice.

M. Contassot a peu publié, étant peu enclin à briller et à paraître. Il publia, dans les *Annales de la Congrégation de la Mission*, en 1953 (t. 118), *la Congrégation de la Mission à Périgueux* ; en 1950, *Saint Vincent de Paul et le Périgord* ; en 1955, *le Séminaire de Sarlat*. Par contre, d'autres travaux existent en des versions dactylographiées dont l'auteur a libéralement fait profiter ses

amis, la bibliothèque des Archives, celle de notre Société, celle de l'Evêché. Ce sont la **Congrégation de la Mission à Périgueux, ou une communauté diocésaine périgourdine aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (1646-1791)** ; ainsi qu'un travail aussi précieux qu'ingrat : les **Tables analytiques de l'histoire religieuse du Périgord dans le Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord (1874-1950), la Semaine religieuse de Périgueux (1866-1950), le Chroniqueur du Périgord et du Limousin**. Resterait à citer **Le Grand Séminaire de Périgueux avant la Révolution ou la Grande Mission**, important manuscrit qu'éditera notre **Bulletin** en l'accompagnant de plans et de dessins.

A la fin d'une vie si laborieuse, M. Contassot, appelé à Rome puis à Paris, dut renoncer à mener, aux Archives de la Dordogne, ce travail de bénédictin qui lui permit d'établir un fichier important des prêtres du diocèse pendant trois siècles. Il dut d'ailleurs assumer des charges importantes dans sa Congrégation puisqu'il fut Visiteur de la Province de Toulouse en 1953, premier Assistant général de 1955 à 1968 et que, lors du déplacement de la Compagnie de Paris à Rome, il dut résoudre de délicats problèmes administratifs, voire politiques.

D'autres diront les qualités de prêtre, de directeur, de conseiller que possédait ce fils de Monsieur Vincent dont il faisait sienne la devise : « Tout bonnement, tout simplement... ».

Pour nous, il nous aura suffi — et non sans émotion car une profonde amitié nous unissait — de rappeler la part qu'il a prise dans le travail incessant et commun de notre compagnie. Le sillon qu'il y a tracé est aussi fécond que désintéressé : il demeurera pour nous un modèle.

Jean SECRET.



## VARIA

# Accroissements des Archives de la Dordogne en 1971

---

### I. — DONS

1. — Par M. Secret : notes de Joseph de Maistre sur la philosophie de Kant (copie) ;
2. — Par M. le chanoine Goumet : terrier de la châtellenie de Campagne (1504-1654), un registre sur parchemin de 70 ff. avec blason colorié ; papiers divers se rattachant au fonds de Campagne ;
3. — Par M. de Chalup-Cosnac : privilèges et coutumes de Limeuil (XIV<sup>e</sup> s.), un rouleau ; voir le **Bulletin** de 1968, p. 9 ;
4. — Par M. l'abbé Pommarède : titres de la famille Chanat, de Prats-de-Carlux (1555-1896).
5. — Par les Archives nationales : 111 lettres autographes de Bugeaud au préfet Romieu (1833-1844) ;
6. — Par M. de Banne-Gardonne (fonds Couvrat-Desvergnès) : 2 cartons se rapportant aux familles de Bannes, Du Cheyron du Pavillon et d'Alesme de Russac (1465-1792) ;
7. — Par M. Bodard : papiers rattachés au fonds de Campagne, familles de La Borie et autres (1615-1924) ;
8. — Par M. Esclafer : archives de la famille de Cosson, 193 articles depuis le XV<sup>e</sup> s. ; on note parmi les dossiers les plus importants ceux des familles Durieu, de Bayne, Bertin de Jaure, Chantal de Puylimeuil, de Larmandie, de Maillard, de Nogaret, d'Aubusson, de Monteil et de Taillefer ;
9. — Par les Archives des Côtes-du-Nord : dossier du préfet Delpon de Vissec (1876-1883) ; enquête sur le comté de Périgord à la requête d'Alain d'Albret contre Nicole de Bretagne (1481).

### II. — ACHATS

1. — Documents divers sur la confrérie du Saint Sacrement, le prieuré et différentes familles de Saint-Cyprien (1841-1814) ; papiers de la famille de Labarthe de Campagne (1670-1755) ;
2. — Requête des habitants de Verteillac au marquis du lieu sur les biens des Croisiers (XVIII<sup>e</sup> s.) ; voir le **Bulletin** de 1971, p. 270 ;
3. — Procès entre le marquis d'Hautefort et l'architecte Dufraysset à propos de la construction de l'hôpital d'Hautefort (1676-1696) ; papiers de diverses familles de la région d'Hautefort (1598-1787).

### III. — DEPOTS DES MAIRIES

La loi du 21 décembre 1970 a rendu obligatoire, pour les communes de moins de 2.000 habitants, le dépôt des archives municipales centenaires aux Archives départementales. Un commencement d'application de ce texte a été réalisé pour Coubjours, Saint-Crépin-de-Richemont, Limeyrat, Saint-Jory-de-Chalais, Vieux-Mareuil, Hautefaye, Fanlac, Coly, Saint-Amand-de-Coly, Saint-Vincent-Jalmoutiers et 19 communes du canton d'Issigeac. Les documents ainsi déposés sont essentiellement les registres paroissiaux, les registres des délibérations municipales et les plans cadastraux anciens.

### IV. — DEPOTS DES NOTAIRES

1. — M<sup>r</sup> Magis à Meyrals : minutes des notaires de Meyrals, Saint-Cyprien et le Coux (an III-1871) ;
2. — M<sup>r</sup> Garrigou à Périgueux : minutes de Gilles-Lagrange (1841-1845) ;
3. — M<sup>r</sup> Ducros à Vergt : minutes des notaires de la région de Vergt (an XI-1847) ;
4. — M<sup>r</sup> Barillot à Daglan : minutes des notaires de Campagnac-lès-Quercy, Gaumiers et Saint-Martial-de-Nabirat (1772-1874).

### V. — MICROFILMS

1. — Collection de Périgord à la Bibliothèque nationale : 2 rouleaux représentant les volumes 106 et 107 de la collection ;
2. — Vente de la châtellenie de Montcuq en 1777 : 1 rouleau. Archives nationales, Minutier des notaires ;
3. — Manuscrits de Cadouin conservés aux Archives de la Dordogne : 30 rouleaux.

Noël BECQUART.

---

## SUR UN AGRANDISSEMENT DE L'ÉGLISE DE SAINT-CYR-LES-CHAMPAGNES

---

Très nombreuses sont, dans nos églises rurales, les chapelles qui leur ont été adjointes pour les agrandir, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. On ignore généralement si ces chapelles étaient dûes à la générosité du clergé, des fidèles ou des seigneurs. A ce sujet, nous avons trouvé un texte intéressant, une lettre de François-Marie d'Hautefort, marquis d'Hautefort et de Pompadour, envoyée en 1721 à son intendant en Limousin, de Bigorie (1).

« Au Mesnil, 4 décembre 1721.

J'ai reçu par ce courrier une lettre de M. le curé de Saint-Cyr-les-Champagnes qui a envie de faire construire une chapelle dans son église. Mais il me mande que cela ne se peut faire que par l'avis de Mgr l'évêque de Limoges, que MM. les Grands Vicaires lui ont dit qu'il fallait mon consentement et qu'il fallait que quelqu'un signât pour moi. Voyez ce que c'est et signez ; il n'y a pas de difficulté. Vous lui direz cependant que je vous ai mandé que toutes les chapelles sont à la charge des habitants lorsqu'elles ne sont pas fondées ; que l'église m'a paru assez grande pour le peuple qu'il y a dans la paroisse. Signé : Hautefort ».

On apprend ainsi que si une chapelle n'est pas due à une fondation pieuse (seigneuriale, épiscopale ou autre) laissant une rente pour son entretien, elle doit être entretenue par les paroissiens.

En ce qui concerne Saint-Cyr-les-Champagnes, nous ne savons si le désir de son curé de 1721 fut suivi d'effet. En tout état de cause, l'église a été agrandie (au XVII<sup>e</sup> ou au XVIII<sup>e</sup>) de deux chapelles latérales donnant à l'église romane un plan cruciforme (2). Il n'est pas interdit de penser que c'était là l'œuvre du curé auquel le marquis d'Hautefort, seigneur haut et bas justicier de la paroisse, faisait allusion dans sa lettre (3).

Rappelons que l'église de Saint-Cyr-les-Champagnes, ainsi que quelque 19 autres églises, firent partie du diocèse de Limoges jusqu'au Concordat de 1801.

Jean SECRET.

- 
1. J. Du Theillet de Lamothe et J.B. Champeval, *Correspondance de François-Marie et de Marie-Françoise de Pompadour, Marquis et Marquise de Pompadour, avec P. et F. de Bigorie, leurs agents d'affaires en Limousin*, Bruxelles, Lamertin, 1905.
  2. Nous avons donné une description et le plan de cette église dans le *R.S.H.A.P.*, 1952, p. 251 (*Les églises en Dardogne de l'ancien diocèse de Limoges*).
  3. La chapelle latérale du Sud paraissant un peu plus ancienne, on pourrait attribuer au XVIII<sup>e</sup> la construction de la chapelle latérale du Nord. Ce serait alors un souci de symétrie qui, ajouté au désir de donner de la place à ses ouailles, aurait conduit le curé à réaliser cet agrandissement.

## Sur les Armoiries des Calvimont

---

M. Maxime de Lapeyrouse nous communique une copie de la lettre suivante, signée Alfred de Froidefond (le rédacteur de l'*Armorial de la noblesse du Périgord*). Elle pourra intéresser nos lecteurs par les renseignements qu'elle donne sur les Calvimont. La lettre était adressée à « M. Armand de Siorac, chef de cabinet du Préfet, Périgueux ».

J. S.

\*  
\* \* \*

« Je vous adresse, mon cher ami, les armoiries que vous m'avez demandées de la famille de Calvimont, ainsi que quelques notes qui pourront intéresser M. de Rochon de Lapeyrouse. <sup>1</sup>

Messire Jean de Calvimont, seigneur Baron des Tours de Montaigne, fils de feu messire François de Calvimont, seigneur des dits lieux, et de dame Louise de Calvimont, épousa par contrat, retenu par Pareau, notaire, le 27 8bre 1695, demoiselle Louise de Rochon de St-Félix, fille de feu Guillaume de Rochon, écuyer seigneur de St-Félix, et de dame Jeanne de La Gobertie, assistée de Jeanne de Chaumont, d<sup>lle</sup> de Clermont, sa tante. Jean de Calvimont servit d'abord dans les mousquetaires qu'il quitta pour entrer dans le régiment de Périgueux, dont le Vicomte de Losse, son beau-père, était colonel. Il y fut nommé capitaine par commission du roi du 28 mai 1689 ; il mourut âgé d'environ 66 ans. Louise de Rochon, sa femme, fit son testament le 29 août 1743 et mourut le 15 septembre 1746 âgée de 70 ans, deux mois et quinze jours. Ils furent enterrés l'un et l'autre dans le caveau de l'église paroissiale de Saint-Martin de Montaigne. <sup>2</sup>

Armes de Calvimont <sup>3</sup> : écartelé aux 1 et 4 de sable au lion d'or ; aux 2 et 3 de gueules à la tour d'or. C'est ainsi qu'elles sont expliquées dans leur généalogie manuscrite de la famille. Ces armoiries présentent quelque différence dans l'*armorial de Guienne*, sous le nom de Calvimont, écuyer, seigneur de Belcayre. Je les trouve ainsi : D'azur à une tour d'argent, écartelé de gueules à un lion d'or couronné de sable. Sous le nom de Calvimont, chevalier, seigneur de St-Martial, elles sont : de gueules à une tour d'argent maçonnée de sable, écartelé d'azur à un lion d'or lampassé et armé de gueules. Sous le nom de Calvimont, écuyer seigneur du Cheylard et de Lafaye et de Calvimont, écuyer seigneur de Tayac, écartelé aux 1 et 4 de gueules à un lion couronné d'or ; aux 2 et 3 d'azur à une tour d'argent.

Ces armes qui étaient celles des rois d'Espagne ont dû, à mon avis, être concédées à noble et puissant seigneur Jean de Calvimont, chevalier seigneur de Lerm, second président du parlement de Bordeaux et ambassadeur en Espagne en 1526 auprès de Charles Quint, pour demander la liberté des enfants de France qui étaient en otage à Madrid.

Je ne connais pas les armes primitives de la famille de Calvimont, mais on m'a dit que M. Escande, de Sarlat, les avait en sa possession.

Je joins à cette lettre les épreuves que l'on vient de me remettre d'un article qui doit paraître. Je pense, dans le prochain numéro du *Chroniqueur*.

Tout à vous,

Alfred de Froidefond. »

1. Louis-Alexis de Rochon de Lapeyrouse (1773-1859), décédé à la Pouteille, Saint-Félix-de-Villadeix. Fut officier à l'armée de Condé.

2. Il s'agit de l'église de Montagne (Gironde).

3. Un dessin à la plume reproduit les armes des Calvimont, dans la lettre.